

Conseil Municipal

vendredi 26 mars 2010

Procès Verbal

PROCES-VERBAL

L'an deux mil dix, le 26 mars à 18 heures 30, le Conseil Municipal convoqué le 19 mars s'est réuni à la Mairie, dans la salle de ses séances.

La présidence du Conseil Municipal est assurée par Monsieur Dominique BAERT, Député - Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 43

Etaient présents :

MM. BAERT, Maire, D'HULST, DUEL, Mmes RINGOTTE, DENS, MM GADAUT, VAN MARCKE, Mme ZAIDI, MM KHITER, DOYEN, Mmes DUQUENOIS, HAMDI, RUSQUART, MM CALONNE, VANDOORNE, BEDART, Mme DE SMEDT, MM POISSONNIER, ZARCONE, Mme DECLERCQ, Mr BOUCHEZ, Mmes BECK, CUCHERE, MM LEFEVRE, PRPIC, Mmes DECEUNINCK, JACQUOT, MARCHAL, GOETGHEBEUR, CHANTRIE, Mr LEMAY, Mme COQUELLE, Mr DEVAERE, Mme REIFFERS, Mr DAHMANI, Mme DEBLOCK, Mr CASTRE, Mme LANGLOIS, Mr HUBAUT Conseillers Municipaux.

Excusés :

Madame Véronique BOSSUT, procuration Monsieur Marc ZARCONE
Madame Juliette KERAUDY, procuration Madame Hélène DECLERCQ jusque 20 h 25
Monsieur Hamed ZAFRANE, procuration Monsieur Robert BEDART jusque 20 h 35
Monsieur Paul PATOU, procuration Madame Zohra REIFFERS

Absent :

///

Monsieur le Député-Maire,

Il y a lieu de procéder à la désignation du Secrétaire. Je vous propose, Madame Hélène DECLERCQ. Pas d'objection ? Madame Hélène DECLERCQ est donc désignée secrétaire.

Il y a lieu de valider les procès-verbaux des séances du 29 janvier et 6 février 2010.

Je n'ai pas reçu de demandes de modification.

Y en a-t-il à formuler ?

Aucune ?

Je soumetts aux voix ces deux procès-verbaux.

Procès – verbal du 29 janvier 2010

POUR : 43 VOIX

CONTRE : / VOIX

ABSTENTION : / VOIX

Procès – verbal du 6 février 2010

POUR : 43 VOIX

CONTRE : / VOIX

ABSTENTION : / VOIX

Ils sont donc adoptés à l'unanimité.

Je me permets de saluer notre collègue Bernard VAN MARCKE, de lui dire le plaisir que nous avons à le revoir, et également transmettre nos messages de sympathie à notre collègue Paul

PATOU, qui est actuellement hospitalisé. Transmettons-lui toute notre affection et notre souhait de le revoir rapidement parmi nous.

J'en arrive à l'unique communication de cette séance

⇒ **Antenne Relais SFR Quartier de Beaulieu,**

Vous vous rappelez sans aucun doute qu'un recours avait été déposé, à la fois par SFR et par Monsieur le Préfet, sur notre arrêté municipal d'opposition à la déclaration préalable pour l'installation, par SFR, d'un mât portant une antenne relais.

Notre arrêté avait été suspendu par le juge des référés et devant les incertitudes juridiques, nous avons choisi de retirer notre décision d'opposition, comme je vous en avais informé lors du Conseil Municipal du 5 novembre dernier.

Ceci a, fort logiquement, amené Monsieur le Préfet à se désister de l'instance.

Il faut savoir, en effet, que le retrait d'un arrêté signifie que cet arrêté n'a jamais existé, qu'il n'a jamais produit d'effet juridique.

La société SFR a pris acte, mais n'a pas souhaité se désister de l'instance. Elle a continué à solliciter une somme de 5 000 €uros à la Commune au titre des frais de justice.

Fort heureusement, le président du Tribunal Administratif de Lille ne l'a pas suivie et n'a pas fait droit à cette demande d'indemnité.

L'affaire est aujourd'hui close juridiquement.

Je soumetts à l'Assemblée l'organisation suivante des débats concertée avec les présidents de groupe :

- ⇒ 1 intervention du Groupe Socialiste, Démocrate et Républicain sur le rapport n° 1,
- ⇒ 1 intervention du Groupe Communiste et Citoyen sur le rapport n° 1,
- ⇒ 1 intervention du Groupe Radicaux de Gauche sur le rapport n° 1,
- ⇒ 4 interventions du Groupe MODEM sur les rapports n° 1, 3, 15/16 et 20,
- ⇒ 1 intervention du Groupe UMP sur le rapport n° 1,
- ⇒ 1 intervention du Groupe Wattrelos Force Nouvelle sur le rapport n° 1

Que ceux qui sont POUR lèvent la main

POUR : 43 VOIX

CONTRE : / VOIX

ABSTENTION : / VOIX

Appel de l'ordre du jour

Les rapports présentés ont été soumis à l'examen des commissions compétentes. Le rapport essentiel de notre soirée est le rapport relatif au vote du Budget Primitif.

Je passe la parole à Monsieur Kamel KHITER, Adjoint en charge des Finances, qui va nous le présenter aussi succinctement que possible compte tenu de l'ampleur du sujet.

Monsieur Kamel KHITER, Adjoint au Maire

Rapport n° 1 – Budget Primitif 2010

Monsieur le Député-Maire,

Mes Chers Collègues,

2009, vous le savez, n'aura pas été une année de tout repos : la crise économique et sociale a frappé les watrelosiens par l'altération de leur pouvoir d'achat et par une montée du chômage.

Elle a aussi touché les recettes de la ville, en les diminuant, mais aussi nos dépenses, notamment sociales, en les poussant à la hausse.

Cette crise s'est ajoutée à un contexte global défavorable aux finances des collectivités locales, que nous avons déjà évoqué dans notre assemblée. Mais le résultat de tout cela, c'est que la préparation de ce Budget aura été – comme dans beaucoup de communes – très très difficile !

Lors du débat d'orientations budgétaires, il y a quelques semaines, j'évoquais le cadrage de 2010 : nous nous attendions à une quasi-stabilité des recettes pour 2010, ce qui signifiait que nous devrions construire parallèlement une quasi-stabilité des dépenses. Sauf que j'ajoutais que tout serait fonction des résultats de 2009...

Or, ceux-ci – maintenant nous les connaissons – ne sont pas bons. En 2009, nous aurons connu une chute non prévue de nos recettes, et un gonflement des dépenses ; baisse des recettes pour – 550.000 €, hausse des dépenses pour + 750.000 € : au total les dépenses excèdent donc les recettes de 550 + 750 soit 1,2 million d'euros.

Certes, puisqu'à fin 2008 nous avons un excédent cumulé de plus de 900.000 euros, à fin 2009, nous terminons l'année sur un déficit de moins de 300.000 euros, soit 0,5 % des recettes de fonctionnement, ce qui en soit n'est pas un problème. Si ce n'est que, cela a 2 conséquences :

➤ c'est quand même un déficit, et cela nous contraint à une vigilance renforcée : nous devons corriger le tir ;

➤ autre conséquence : nous ne pouvons simplement reconduire, comme je l'avais indiqué dans le DOB, le niveau des recettes et celui des dépenses, car sinon – c'est une évidence – nous nous retrouverions en fin d'année 2009 avec la même situation, à savoir des dépenses très supérieures aux recettes. Et ça, en responsabilité, la majorité municipale ne le veut pas.

J'oserais sur ce point un parallèle peut être audacieux, mais surtout réaliste : si la majorité gouvernementale se satisfait d'enfoncer l'Etat dans les déficits, la majorité municipale n'entend pas suivre cet exemple.

C'est sur cette ligne-là, celle de la responsabilité, de l'effort et de la volonté, que j'ai travaillé pour préparer notre Budget 2010, sans doute le plus difficile jamais établi. Je veux remercier l'ensemble des services et les élus de la majorité pour leur implication et pour les efforts accomplis, d'une solidarité exemplaire, lors de cette préparation budgétaire. Tout l'exécutif municipal s'est mobilisé pour élaborer ce budget 2010 qui doit d'abord corriger les conséquences de l'exécution 2009, mais qui est cependant et surtout un budget qui porte des valeurs et préserve l'essentiel.

Je voudrais donc vous le présenter autour de 3 grands constats :

- 1- Watrelos connaît un effondrement sans précédent de ses recettes, ce qui la prive de pouvoir avoir des dépenses dynamiques ;
- 2- Dès lors, le Budget 2010 ne peut se boucler qu'au prix d'économies de dépenses très importantes, et ce sera difficile ;
- 3- Pour autant, en 2010, nous travaillons à maintenir des services publics importants et diversifiés, fondés sur un projet de solidarité, et à poursuivre nos investissements pour améliorer l'avenir de la vie quotidienne de nos habitants.

1. Watrelos connaît un problème crucial de recettes : elles subissent d'importantes baisses !

C'est vrai depuis quelques années, on le dit et le redit. Mais cette année, c'est pire que jamais, et y faire face devient, reconnaissons-le très très difficile ! Pourquoi ? Parce que ces pertes de recettes nous les subissons année après année, et qu'au bout de plusieurs années, cela commence à faire beaucoup.

Examinons-les rapidement :

1.1. Les pertes de recettes de 2009

C'est un réel effondrement, car la crise a ajouté à la tendance, longue, de l'Etat à réduire ses dotations.

➤ Les dotations de l'Etat ont baissé de 1,4 millions € en 3 ans !

Quand on sait que ces ressources en provenance de l'Etat, ce sont quasiment la moitié de nos recettes totales, on mesure la « claque » - si j'ose dire - qu'un tel manque de recettes crée dans nos finances.

En effet, deux types de dotations diminuent, et dramatiquement :

1°) Les dotations d'exonérations de compensations fiscales, et surtout la DCTP (Dotation de Compensation de Taxe Professionnelle). Elles ont diminué de – 1,3 millions en 3 ans, de 2007 à 2009, (et même de – 2,4 millions € depuis 2002 !).

Ce manque, cette perte, représente près de 5 % du notre Budget total qui nous manque ainsi chaque année ! Le lent, le véritable étranglement financier, le problème majeur pour une ville comme Watrelos vient de là !

2°) Autre diminution, mais celle-ci plus récemment : la diminution de la dotation forfaitaire de la Dotation Globale de Fonctionnement. Celle-ci est, elle aussi un problème majeur, parce que, pendant des années, c'est son augmentation qui créait la dynamique d'évolution de nos ressources. Pourquoi ? Tout simplement parce qu'à elle seule, la dotation forfaitaire de la DGF représente le quart des recettes totales de Watrelos.

Alors, si cette dotation n'augmente plus, c'est déjà un problème. Mais si elle se met à baisser, cela devient un problème majeur.

Or, en 2009, pour la première fois depuis sa création, la part « garantie » de la dotation forfaitaire a diminué : - 2 %, soit près de – 120.000 euros !

➤ **En 2009, en plus, nous avons perdu – 450.000 € de droits de mutation**

C'est la conséquence de la crise économique, bien sûr, mais cela crée un « trou » supplémentaire. Le marché immobilier se porte mal ; moins de ventes d'habitations, des prix plus faibles, une conséquence en est que les collectivités locales perçoivent moins de taxes sur les transactions immobilières, ce qu'on appelle les droits de mutation. Partout, ces droits se sont effondrés ; à Watrelos aussi, où la baisse est de 40 %, soit une perte de recettes de – 450.000 € en 2009 comme je viens de le dire !

Le cumul de ces pertes récentes – dotations de l'Etat et droits de mutation – est donc lourd : près de – 1,9 millions ! Et pour que chacun mesure l'importance que cela a, sachez chers collègues, que pour compenser cela il faudrait augmenter de 38 % la taxe d'habitation ! Je dis cela pour que chacun ait en tête l'ordre de grandeur du choc financier que Watrelos subit sur ses recettes !

A cela, s'ajoutent :

1.2. Les pertes de recettes de 2010. Dans la préparation de ce Budget 2010, nous avons à nouveau eu 2 mauvaises surprises :

➤ **A nouveau, des baisses de dotations de l'Etat.** On s'y habitue, certes, mais cela fait de plus en plus mal.

Ainsi, la dotation forfaitaire de la DGF diminue encore de – 193.000 € par rapport à 2009 ! Et la DCTP, la Dotation de Compensation de Taxe Professionnelle, baisse également de près de – 200.000 € !

S'ajoute à cela, une mauvaise nouvelle que nous venons d'avoir, mais que nous n'avons pas encore pu inscrire dans le budget, car les chiffres du Ministère de l'Intérieur viennent de tomber : notre DSU (la Dotation de Solidarité Urbaine) sera, au final, inférieure de 150.000 € à ce qui était initialement prévu : une perte donc de recettes, encore non inscrite dans ce Budget, et qu'il nous faudra compenser en cours d'année !

➤ **Autre perte en 2010 : des bases de valeur foncière en diminution !**

Ça, c'est vraiment la mauvaise surprise de ce début d'année. Lors de la notification des bases de taxe foncière, malgré la revalorisation de + 1,2 % de la Loi de Finances, nos bases fiscales de taxe foncière passent de 19.737 milliers € à 19.694 milliers € : autrement dit, hors revalorisation nationale, elles baissent de - 1,4 % ! Cela représente un nouveau manque à gagner de - 130.000 euros par rapport à la prévision du produit fiscal que moi-même je vous donnais lors de notre Débat d'Orientations Budgétaires.

Pourquoi cette baisse ? Nous l'ignorons. Les services fiscaux, que nous avons interrogé, ne sont pas encore en mesure de répondre à cette question. Nous-mêmes, d'ailleurs, ne comprenons pas : jamais dans cette ville, il y a eu autant de constructions de nouveaux bâtiments, et en particulier de nouvelles usines... et pourtant nos bases foncières baissent ! Peut-être est-ce la conséquence d'une modification de ses actifs par une grande entreprise,... mais nous n'en avons aucune confirmation.

La réalité, cependant, c'est quand même que, non seulement cela ne fait pas augmenter nos recettes, mais cela les fait surtout baisser !

Et franchement, entre les pertes des dotations de l'Etat, la chute des droits de mutation, et la diminution des bases foncières, cela commence à faire beaucoup, ... et surtout beaucoup moins d'argent dans les caisses communales.

1.3. D'autant plus que nous avons de lourdes interrogations pour 2011 : il y a des risques de pertes potentielles supplémentaires de recettes.

Je n'évoquerai pas les incertitudes sur les dotations de l'Etat, dont chacun redoute que, vu l'ampleur des déficits nationaux, tout donne à penser qu'elles risquent bien de diminuer, et fortement, une nouvelle fois en 2011.

Mais je veux insister sur une somme aujourd'hui encore importante dans notre Budget, à savoir les 660.000 € du FDTP (Fonds Départemental de Péréquation de la Taxe Professionnelle) ! En 2011, avec la réforme de suppression de la TP, le Département ne percevra plus de Taxe Professionnelle ... et donc il ne pourra plus alimenter de Fonds Départemental de péréquation. Et que va devenir cette recette alors pour une commune comme Wattrelos ? On n'en sait rien, mais il y a plus que de fortes chances qu'elle disparaisse, purement et simplement !

Or, 660.000 €, ce n'est pas rien. En ordre de grandeur, cela représenterait 13 % de plus en taxe d'habitation ! C'est énorme aussi ! Sans compter que nous ignorons aussi ce que seront les

conséquences de cette réforme de la TP également sur l'attribution de compensation et la DSC (Dotation de Solidarité Communautaire) versée par la Communauté Urbaine de Lille (puisqu'elle aussi perd 40 % de ses recettes fiscales !).

Mais, de ce point de vue, demain est un autre jour ; et chacun me l'accordera, 2011 vient après 2010. Et le problème de notre majorité municipale, c'est de boucler le Budget 2010.

2. Le Budget 2010 est surtout celui d'un indispensable effort sévère sur les dépenses, qui ne peut cependant éviter un ajustement, aussi limité que possible, des recettes.

Quand les recettes vont mal, il n'y a que 3 choix possibles :

- soit se livrer à une inflation d'impôts, pour compenser ce qui est perdu par ailleurs ;
- soit supprimer des politiques ou des services publics, et donc des services à la population ;
- soit être très rigoureux sur nos dépenses, c'est ce 3^{ème} choix que privilégie la majorité municipale pour la construction de son Budget 2010.

Ainsi, le document budgétaire est calé sur une baisse des crédits partout où cela a été possible, avec la participation des services ; et les hausses nécessaires, ça et là, sont gagées par des baisses là où elles sont possibles, ou par une recette supplémentaire.

2.1. Une indispensable baisse, là où c'est possible, des dépenses de fonctionnement (- 700.000 €).

La baisse globale est ainsi de – 1,3 %. Mais elle ne peut, comme je l'avais expliqué dans le DOB, être uniformément répartie.

Même en les comprimant au maximum, les dépenses d'énergie – régies par des contrats et/ou des mécanismes techniques – ne peuvent se réduire qu'à moyen terme. De même que les dépenses de personnel, ou les charges d'intérêt, qui ont par nature les unes et les autres une grande inertie ; et n'oublions pas que la commune est aussi liée par des politiques contractuelles (rénovation urbaine, cohésion sociale, éducation artistique, réussite éducative).

Ainsi, dans ce projet de Budget, signalons :

➤ des **dépenses de gestion courante très serrées**. Quelques chiffres illustrent ces réductions de crédit, et donc ce qui est demandé comme effort aux services : achats et marchés (- 11 %) ; gestion et intendance (- 19 %) ; travaux de bâtiment (- 25 %) ; ateliers municipaux (- 8 %) ; garage (- 7 %) ; administration générale (- 8 %) ; communication (- 18 %)...

Certaines politiques connaissent également une inéluctable diminution de leurs crédits globaux, sans que pour autant le cœur des actions menées soient remis en cause. Ainsi les fêtes et animations (- 30 %), les actions culturelles (- 16 %) ou les relations extérieures (- 32 %).

Une stabilité d'ensemble prévaut pour les écoles, la restauration scolaire et les activités périscolaires.

De même pour l'électricité, l'éclairage public, ou le chauffage, ce qui ne nous interdit pas de lancer, en interne à l'administration municipale, un groupe de travail pour développer les économies d'énergie pour les années à venir.

➤ **les dépenses de personnel sont, elles aussi, très contraintes** : leur masse globale prévisionnelle, tous types de dépenses compris, passe de 31,8 à 31,9 M€, soit une hausse limitée à + 0,5 %. Soyons francs entre nous, chers collègues, ce sera très dur à tenir. Et, en toute transparence aussi, je le dis volontiers, là est la faiblesse principale – à surveiller de près – du projet de Budget que je vous sou mets. Mais je n'ai pas d'autre possibilité que ce chiffre,... ou alors il faudrait décider de relever la fiscalité davantage que je ne vous le proposerai.

➤ 3^{ème} grande dépense, **les subventions aux associations** : elles seront en baisse globale de – 9,3 %. Nous avons tout fait pour préserver l'enveloppe de ces subventions. Mais, là encore, je ne peux, raisonnablement, proposer mieux que ce que je suggère ce soir au Conseil. Encore faut-il souligner que ce chiffre est une moyenne.

Certaines subventions ont été supprimées ; bon nombre ont été réduites, notamment en prenant en considération la trésorerie des associations.

En revanche, certaines ont été préservées, compte tenu de leur objet social, telle que les Centres sociaux (où la baisse a été limitée à – 6 %), les Restaurants du Cœur (subvention inchangée) ou surtout le CCAS dont la subvention est inchangée, ce qui ne veut pas dire qu'il ne fera pas aussi des efforts de gestion, puisqu'il ouvrira cette année une crèche supplémentaire, et qu'il doit aussi faire face, malheureusement à une croissance des besoins financiers de l'action sociale.

Pour contraints, et difficiles souvent, que soient donc nos choix, ils préservent, à mon sens, l'essentiel, à savoir des services publics nombreux et l'accès à ces services du plus grand nombre de nos concitoyens, dans un esprit de justice sociale et de solidarité.

Malheureusement, ces réductions de dépenses ne suffisent pas à équilibrer les comptes, et nous ne pouvons également que proposer :

2.2. Un ajustement, aussi limité que possible, de nos recettes

Cet ajustement, je vous propose de le réaliser dans trois directions :

➤ **un ajustement de la fiscalité** : + 0,7 point sur la taxe d'habitation ; + 1,9 point sur la taxe foncière. La majorité l'avait dit lors du D.O.B. : nous voulions réussir à construire un budget 2010 sans augmenter les impôts. La cascade des mauvaises surprises que j'ai détaillée tout à l'heure, nous en empêche. Nous le regrettons tous, mais on n'augmente jamais – en tout cas pas notre majorité – une fiscalité sans y être plus que contraint. Pour autant, si nous n'avons pas d'autre solution aujourd'hui, nous disons aussi que si, dans les années qui viennent, du fait des conséquences fiscales d'une stratégie qui développe les entreprises et l'habitat, nous étions amenés à disposer de recettes accrues, il nous faudrait penser à diminuer nos taux, et notamment celui de la taxe foncière. Nous l'avons déjà fait dans le passé. Si demain nous pouvons le faire, nous le ferons à nouveau.

➤ autre ajustement : **la création de nouvelles tarifications**. Il n'est pas déraisonnable de penser que l'utilisateur d'un service spécifique puisse être amené à payer une participation. Nous l'avons fait l'an dernier sur les locations de salles et de vaisselle. Nous le proposons sur l'accès aux écoles municipales de loisirs : la tarification, qui sera proposée à un prochain Conseil, tiendra évidemment compte des ressources de la famille.

➤ enfin, **le relèvement des tarifs payés par les non-wattrelosiens** pour plusieurs services a un coût pour le contribuable wattrelosien : des accords seront recherchés avec les autres communes, mais à défaut, une nouvelle grille de tarification sera proposée.

Tel est, mes Chers collègues, le volet « recettes »

3. Malgré ce contexte très difficile, ce Budget 2010 maintient ces services publics importants et les politiques diversifiées qui sont au cœur de l'action municipale, et permet de poursuivre nos investissements pour l'avenir.

Rien de ce qui existe dans l'action municipale n'est fondamentalement remis en cause.

Au contraire, en 2010, en matière de services par exemple, nous :

- réouvrons la crèche du Sapin-Vert ;
- ouvrons la crèche de Beaulieu à l'espace Maurice Titran
- installerons les premières installations de vidéo protection ;
- automatiserons le contrôle d'accès de plusieurs salles de sports ;
- achèterons une nouvelle balayeuse (150.000 €) pour améliorer encore la propreté de la ville.

Parmi les principaux **chantiers d'investissement**, je citerai notamment :

- le lancement de la reconstruction de l'école Michelet (800 k€ en 2010) ;
- l'entretien du patrimoine : toiture de la MEP et du Club Lyautey (580 k€ au total) ;
- l'accessibilité aux handicapés (plusieurs travaux y contribuent, notamment à la salle Coubertin)
- la suite du programme de rénovation des courées (326 k€).

Bien évidemment, la **rénovation urbaine du quartier de Beaulieu** continue de mobiliser des moyens considérables, avec : la fin de la construction de l'espace Titran (1,21 M€) ; l'aménagement de l'axe de centralité (1 M€) et du parvis du stade (0,2 M€) ; la réfection du réseau d'électrification (0,5 M€).

Voilà, Monsieur le Député-Maire, Mesdames, Messieurs, ce que sont les grandes caractéristiques de ce Budget Primitif 2010. Il est équilibré et sincère. Mais il est fragile : il n'autorise pas de dérapage.

Faire ce Budget a été, je l'ai dit, difficile. Le tenir, le respecter tout au long de l'année, le sera aussi. Son vote ce soir, ne nous exonère pas, mes Chers collègues, d'efforts à accomplir tout au long de l'année, et de l'exercice comptable :

➤ d'abord pour faire en sorte que la dépense inscrite soit réellement la dépense réalisée, et pas davantage ;

➤ ensuite non seulement pour que toutes les recettes prévues soient effectivement perçues, mais aussi pour se mobiliser pour aller chercher d'autres ressources en cours d'année ;

➤ enfin, pour mobiliser aussi notre intelligence collective, élus et services, pour qu'ensemble, nous soyons capables d'imaginer comment développer durablement nos recettes autres que le recours à l'impôt, et comment rendre nos services à la population en étant plus économes de nos dépenses (je pense à nos consommations d'énergie et de fluides).

Merci à toutes et tous de votre écoute.

Monsieur le Député - Maire

Merci pour cette présentation très complète et précise.

J'ai été saisi de demandes d'intervention sur ce rapport de :

- ⇒ Madame Sylvie LANGLOIS,
- ⇒ Madame Sandrine DEBLOCK,
- ⇒ Monsieur Guillaume CASTRE,
- ⇒ Monsieur Marc ZARCONE,
- ⇒ Monsieur Guy DUEL,
- ⇒ Monsieur Christophe D'HULST.

Madame Sylvie LANGLOIS, Conseillère Municipale,

Monsieur le Maire, Monsieur l'Adjoint, mes chers collègues,

Ne faisons pas durer le suspens inutilement : le groupe Watrelos Force Nouvelle ne votera évidemment pas le budget qui nous est présenté même si notre argumentation n'a rien à voir avec les prétextes fallacieux utilisés par la majorité municipale au contraire !

C'est vrai, vos recettes ne sont pas à la hauteur de celles que vous aviez affichées lors des réunions de travail. Mais peut-on attendre de l'Etat qu'il continue d'endetter sans aucun sens des responsabilités un pays dont la dette globale se compte en milliards et sans que personne ne sache à l'heure actuelle comment la rembourser ?

Si le gouvernement ne faisait pas aujourd'hui l'effort qu'il concède pour rétablir la situation financière de la France, il serait tout aussi responsable que les élus Wattrelosiens qui continuent envers et contre tous de dépenser de l'argent qu'ils n'ont pas ! La menace du surendettement et la chambre régionale des comptes ne laisseront pas indéfiniment persister les méthodes budgétaires cavalières de la majorité de gauche du conseil municipal.

Nous le répétons chaque année un peu plus fort : si nos recettes diminuent alors nos dépenses doivent se réduire d'au moins autant : et pourtant malgré vos pseudo-efforts, la situation s'envenime d'année en année : malgré toutes les manipulations comptables, nous ne dégagerons cette année pas un euro pour financer nos investissements ! Tout devra être financé soit par les subventions, soit par l'emprunt (mais vous êtes là aussi limité par l'endettement excessif de la ville) ou, et c'est évidemment la solution de facilité que vous choisissez par l'impôt que vous userez une fois de plus aux contribuables et si possible à ceux qui n'ont pas encore fait totalement les frais de votre gestion totalement irresponsable.

2% d'augmentation pour les contribuables soumis à la taxe d'habitation, 4% pour les propriétaires et heureusement rien pour le foncier non bâti dont le taux dépasse allègrement les 100 % depuis des années. Vous n'avez plus grand chose à envier aux pires usuriers des crédits à la consommation !

Mais cela ne vous suffira pas !

Alors vous bradez les bijoux de famille (800 000 euros de bâtiments devraient sortir du patrimoine cette année, ce que vous avez qualifié de « rythme normal » en commission) et vous augmentez les tarifs d'un certain nombre de services rendus par la municipalité, parfois même sans que les commissions municipales aient été consultées (s'agissant des spectacles de l'action culturelle et de la boîte à musique par exemple).

Notre groupe continue de revendiquer le fait que les Wattrelosiens bénéficient à Wattrelos d'un tarif privilégié et à ce titre nous sommes évidemment favorables aux propositions

faites. Néanmoins et pour que les choses soient claires, il nous semble important que l'enseignement musical reste gratuit pour les Watrelosiens, surtout au regard de l'ambition de la ville en la matière et que les quelques animations watrelosiennes type Berlouffes continuent de rester gratuites pour les Watrelosiens.

Monsieur le Maire, le résultat de votre gestion est incontestable : Watrelos se paupérise comme Roubaix et Tourcoing avant elle ! La fiscalité et l'inaccessibilité de la commune assombrissent chaque année davantage l'avenir de la commune !

Et pourtant, vous persistez dans l'erreur : les investissements sont choisis en fonction des subventions attendues et non en fonction des besoins ou des obligations de la commune. Ainsi a-t-on réellement besoin de refaire le parvis du stade DEBERGUE alors que nos capacités financières rendent impossibles les travaux pourtant légalement obligatoires d'accessibilité aux handicapés des bâtiments et structures communales ? Et quel mépris pour l'élue en charge de cette question pourtant essentielle que de transformer son travail en simple communication aux élus à la fin d'un conseil !

Quelle sera à terme l'utilité de l'investissement partagé Etat/commune en matière d'équipements liés à la vidéo protection alors que nous savons tous que nous n'avons pas les moyens de financer le personnel chargé d'exploiter les matériels financés ?

L'investissement communal doit servir à préparer l'avenir pas à donner une impression dans une ville qui continue de mourir faute de véritable stratégie politique ! Et nous restons convaincus que ni L'ENA, ni Sciences Po ne suffiront à redonner l'envie à un personnel sclérosé par l'immobilisme et le clientélisme du pouvoir politique en place !

Nos frais de personnel explosent (65% de nos dépenses de fonctionnement), largement au-dessus des moyennes nationales situées à 55%, sans que le service rendu à la population ne soit à la hauteur des ambitions affichées. Ainsi, vous affirmez avoir recruté l'ensemble des contrats aidés. Or, ceux qui étaient affectés à la surveillance du cimetière ont malheureusement disparus et certaines familles déplorent la multiplication des vols sur les sépultures ! Où sont donc passées ces personnes ?

Nous ne reviendrons pas par compassion sur la sous-estimation évidente de certaines dépenses de fonctionnement qui devront attendre les éventuels reports de 2009 votés lors du prochain conseil pour atteindre des niveaux un peu plus réalistes !

Votre budget 2010 n'est pas transparent, encore moins sincère ! Vos augmentations d'impôt ne sont justifiées par aucune nécessité de service public. Nous laissons à d'autres le soin de contribuer à cette confiscation de l'argent de tous au seul profit de quelques privilégiés !

Monsieur le Maire, changer les hommes ne suffira pas ! C'est toute votre logique qu'il faut revoir pour qu'enfin Wattrelos voit le bout du tunnel !

Je vous remercie.

Madame Sandrine DEBLOCK, Conseillère Municipale,

Monsieur le Maire, mes chers collègues.

Commençons par ce qui nous rassemble !

Il est grand temps pour Wattrelos de prendre son destin en main.

Notre ville a besoin de faire de rudes économies pour rembourser ses emprunts : pour se rénover, pour se développer, pour redevenir attractive, pour soutenir l'activité et l'emploi, pour préparer son avenir et surtout celui de nos enfants, et de nos petits-enfants.

Voyons à présent ce qui nous divise.

Vous n'avez toujours pas décidé de diminuer les dépenses de fonctionnement !

Leurs poids par habitant étaient de 1 112 €uros en 2007, 1 149€uros en 2009, et sera de 1 175 €uros pour 2010, chiffre largement supérieur aux communes de la même strate que Wattrelos.

Les dépenses de personnel représentent 63% du budget total , 10% de plus que dans les villes de mêmes conditions.

Vous avez diminué les subventions des associations de 15%. C'est une décision difficile et je le conçois, pourtant certaines structures n'ont pas eu le même sort :

- CCAS : 3 060 000 €uros,
- COS 193 000 €uros,
- Caisse des Ecoles : 215 000 €uros,

- ACTI'JEUNES : 590 000 €uros,
- Hand-Ball : 26 445 €uros.
- La Patriote, Twirling Club, Football : 30 925 €uros, et Tennis club

Y a t il 2 poids 2 mesures ?

Quelle est la règle que vous employez ?

Je constate que vous avez « déshabillé PAUL pour rhabiller JACQUES » .

Un simple tour de passe-passe puisque la totalité des subventions de fonctionnement aux associations en 2009 était de 4,7 millions et qu'elle sera de 5 millions en 2010, soit une augmentation de 319 369 €uros.

La grande part de l'investissement est consacrée à de la rénovation. Un manque d'entretien criant fragiliserait-il nos équipements, nos écoles tels que l'école Michelet, Club Lyautey, l'école Brossolette, la toiture de la MEP, le CSE ?

Je constate un projet d'installer des gradins au CSE, un coût faramineux de 310 000 €uros.

Mais où est donc la salle de spectacle que la Communauté Urbaine vous avait promis il y a quelques années ?

Vous vous en souvenez Monsieur DUEL ?

Et si vous posiez la question à Madame AUBRY, sa Présidente ?

Vous souscrivez un crédit de 6 millions d'euros que vous qualifiez de revolving.

Si, comme vous l'avez annoncé, ce crédit de 6 millions d'euros est destiné à être remboursé dès l'arrivée de la dotation de l'Etat prévue en juin, moi j'appelle cela plutôt un crédit-relais.

A moins, bien sûr, que vous ayez déjà trouvé une autre utilisation pour votre crédit revolving et que vous le cachiez aux Wattrelosiens ?

L'encours de la dette est de 52 millions d'euros et ne fait qu'augmenter depuis 2005 et s'accélère même depuis 2 ans.

Grâce à un artifice financier, un rachat d'emprunts entre 2007 et 2008, la charge de la dette s'est effondrée. Bien ! Sauf que la durée des emprunts s'est considérablement rallongée et les intérêts payés sont en explosion !

Aujourd'hui l'endettement s'aggrave de plus en plus et plonge Watrelos dans un gouffre dont on ne voit pas le fond !

Voilà un siècle que les socialistes sont à la tête de notre belle commune. Depuis 2001, vous en êtes le DECIDEUR et j'aimerais que chacun sache que, d'après les documents officiels, au rythme de votre capacité à rembourser la dette, c'est-à-dire de façon quasi nulle à ce jour, les Watrelosiens paieront pendant au moins 35 ans.

Fort bel héritage que vous laissez là à nos enfants !

Vous avez voulu nous faire croire, dans le journal de Watrelos, que la hausse de la facture des impôts locaux était la conséquence d'une décision du gouvernement. IL N'EN EST RIEN !!!!

Les bases locatives sur lesquelles sont calculés les montants à payer ont bien été revalorisées de 2,5% tout comme les allocations sociales, le RMI, et les retraites, soit le coût de la vie.

Vous auriez pu vous contenter de cette hausse légale que vous qualifiez de trop élevée.

Or, vous avez augmenté les impôts de 3 fois l'inflation ! Ce n'est pas notre choix, c'est évident. Mais c'est ce que vous avez fait.

La taxe d'habitation est à 34,45%, contre 17,55% pour les villes de la même strate que Watrelos soit 2% de plus qu'en 2009.

La taxe foncière est à 49,91%, une augmentation de 4% par rapport à 2009, le double du taux des autres villes de la même strate qui est à 24%, mes chers collègues.

Sans compter que Watrelos a le taux le plus élevé de toutes les villes du Nord Pas de Calais.

Ce que ne nous dit pas Monsieur le Député Maire, c'est que cette hausse gouvernementale des bases d'imposition qui est inférieure à l'inflation, est un cadeau !

Elle lui permet de limiter l'augmentation des taux municipaux lui évitant ainsi d'atteindre plus vite (car n'en doutez pas c'est pour bientôt) le seuil fatidique des 50%.

Le foncier non bâti n'a pas augmenté cette année mais il est de, excusez du peu, 113,52% contre 56 % pour les communes de la même strate. Nous sommes « au taquet »

De combien avez-vous l'intention d'augmenter les taxes en 2011 ?

Parlons à présent de la dotation de l'Etat : elle représente 41% du budget total de fonctionnement ! Vous déclarez qu'elle est en baisse !

C'est faux mes chers collègues, elle est identique, voire même en légère progression.

L'appréciation du contexte national : cela ne surprendra personne : nous ne partageons pas la même analyse du contexte national. Vous êtes dans l'opposition.

Et ici, à Wattrelos, nous savons ce que cela veut dire !

Mais nous ne pratiquons pas la critique systématique alors que vous avez souvent dresser un tableau apocalyptique. La fin de la France et du monde est pour bientôt : paupérisation, disparition de la classe moyenne, insécurité financière, tensions sociales, pression, mise à mort du service public, un vrai discours de lutte des classes...du Petit Monsieur BESANCENOT dans le texte.

Alors, certes, ce n'est pas le débat de ce soir, mais je sais que tous les groupes vont, chacun leur tour, fustiger la politique du gouvernement, diaboliser notre Président et le rendre responsable de tous les maux.

Alors vous me permettez de rétablir quelques vérités et de rappeler à celles et ceux qui ont la mémoire courte que des Présidents de gauche ont, en leur temps, mis la France dans un sacré pétrin.

A vous entendre, notre gouvernement est le pire que la France n'ait jamais porté et pourtant, rappelons-nous 1993, juste avant l'arrivée de Monsieur BALLADUR, François MITTERRAND est Président.

Et la France déplore 3,2 millions de chômage, 13,2 % de la population active.

De nos jours, après un recul de ce taux entamé en 2006, une crise sans précédent est venue de l'extérieur frapper le monde et la France. Fin 2009, le taux de chômage est hélas de 9.2% soit 2.611.000 personnes.

Depuis mai 2007, depuis donc 2 ans ½, le taux de chômage a donc augmenté de 1% alors que sous les différents gouvernements MITTERRAND, l'augmentation fut de près de 3% .

Aujourd'hui, permettez-moi de vous rappeler qu'il ne faut pas avoir la mémoire courte.

Bien sûr, à force de dire des contre-vérités, on finit par croire soi-même qu'elles sont vraies.

Alors, quelle est la situation réelle de la France aujourd'hui ?

Et bien la France est le pays de la zone euro qui s'en sort le mieux et renoue, certes timidement, mais renoue quand même avec la croissance : + 0,6% au dernier trimestre 2009 contre 0,0% pour l'Allemagne, - 0,1% en Espagne, - 0,2% en Italie et au total + 0,1% seulement pour les 16 pays de la zone.

Pour 2010, le Projet de Loi de Finances prévoit 0,75% de croissance en France contre 0,2% pour la zone euro. Dexia est même plus optimiste avec des prévisions de + 1,2% pour la France et +1% pour la zone euro.

Si nous n'avions pas établi de plan de relance économique avec, par exemple, le F.C.T.V.A. et soutenu en même temps la consommation des ménages via, par exemple, la hausse des petites retraites, la défiscalisation des heures supplémentaires ou encore la mise en place du R.S.A., mais dans quelle situation aurait été la France!!!!

Personne ne peut dire le contraire : grâce au plan de relance, des milliers d'emplois ont été sauvés

Personne ne peut dire le contraire : grâce au soutien à la consommation, le pouvoir d'achat des Français a été une des priorités.

Personne ne peut dire le contraire : grâce au grand emprunt, l'avenir en France se prépare.

Grâce à une politique volontariste, la France est le pays d'Europe qui se sort le mieux de cette effroyable crise économique mondiale et pour éviter qu'elle ne se reproduise, c'est le gouvernement français, qui est là encore moteur sur la scène internationale pour réguler, moraliser, réformer notre système financier même si tout n'est pas encore réglé.

Oui c'est absolument vrai, le taux de chômage et le niveau de la dette sont intolérables, c'est pourquoi tout est fait pour y remédier. L'emploi est la priorité. La réduction de la dette est impérative. Le gouvernement a donc lancé plusieurs pistes de réflexion dont une visant l'instauration d'une règle inscrite dans la Constitution interdisant à terme d'adopter un budget en

déficit. C'est clair et c'est courageux, cela a donc toutes les chances de recueillir mon assentiment.

Pour revenir à ce qui impacte directement notre collectivité, le monde change, la France change, Wattrelos doit changer aussi et prendre son destin en main, en ayant conscience de ses richesses, prendre en main sa croissance pour le bien-être et le développement durable de sa population. Vous vous vantez de tout faire pour la ville et bien il est grand temps à présent de prendre le train de l'avenir en marche. Clarté et Courage doivent être les maîtres mots de ce Budget 2010 après un Budget 2009 peu convaincant. Clarté avec une approche sérieuse de l'exercice budgétaire, courage avec un budget ambitieux volontaire, sans saupoudrage avec de vraies priorités définies à partir de documents sérieux.

Votre présentation des documents ne permet pas d'évaluer le coût des services rendus aux Wattrelosiens, et ne permet donc pas de prendre de bonnes décisions en termes d'efficacité budgétaire.

A quand une comptabilité analytique par nature et par fonction ?

A quand une lecture claire et compréhensible de l'utilisation des impôts payés par les Wattrelosiens ?

Si une telle organisation avait existé, des débordements tels le C.O.S., l'Office de la Jeunesse et la Caisse des Ecoles en leur temps auraient certainement pu être évités!

Mais peut-être, et je l'espère mes chers collègues, que le million d'euros (et oui ! rien que ça !) prévu dans le domaine informatique permettra enfin ce type d'étude.

Sinon, quel sera le prochain « débordement » ?

Vous savez, Monsieur le Maire, si les gens se désintéressent autant de la politique aujourd'hui, c'est tout simplement parce qu'ils ne comprennent pas ce à quoi les politiques s'engagent, comment ils expliquent leur choix, quelle vision ils ont, et pas uniquement une vision à 20 ans, mais là, à 4 ou 5 ans, pour leur quotidien, pour leur futur immédiat, leur projet dans les quelques années à venir. Comment voulez-vous que les Wattrelosiens se sentent écoutés, eux qui ne sont même pas consultés dans le cadre de vos orientations pour leur ville, leur quartier, leur vie de tous les jours ? Le désengagement politique est lié à l'opacité, il est lié au « Courage, ne changeons rien ! » ou encore « ce n'est pas moi, c'est l'autre »

C'est répondre à ces attentes que de faire de la politique autrement. C'est répondre aux attentes des Wattrelosiens et des Wattrelosiennes que de proposer des projets, que de les faire vibrer avec une politique ambitieuse, audacieuse, une politique levier pour l'activité, l'emploi et

le bien-être au quotidien. Ils ne veulent plus d'une gestion courante et de méthodes à l'ancienne, ils veulent des politiques qui expliquent, s'engagent, anticipent les changements et les mutations de demain. Et oui c'est cela être moderne en politique !

Pour conclure, je ne peux qu'être contre votre budget.

Car une fois de plus, vous n'apportez aucune solution au désastre financier de la commune qui conduit inévitablement à une augmentation des impôts qui est, je vous le rappelle, à la charge de la population watrelosienne déjà fortement défavorisée.

J'en arrive presque, Monsieur le Député - Maire, à regretter votre prédécesseur.

Merci mes chers collègues

Merci monsieur le Député-Maire.

Monsieur Guillaume CASTRE, Conseiller Municipal,

Monsieur le Maire,

Mesdames et Messieurs les Conseillers, chers collègues.

Ce budget 2010 est important parce qu'il intervient au moment où la mise en œuvre de la politique de rupture, chère à Nicolas SARKOZY, franchit une étape d'une ampleur nouvelle : l'ensemble des projets présentés comme des réformes dessinent un recul de civilisation incroyable notamment les différentes réformes territoriales ; leurs conséquences seront terribles pour notre ville.

L'Etat place littéralement Watrelos en coupe réglée, nous avons fait le même constat, mais ce soir, je suis en contradiction avec les choix de votre majorité.

A l'occasion du débat d'orientation budgétaire, vous aviez déclaré, je cite « la majorité ne souhaite pas augmenter la fiscalité ! »

Malheureusement, vous ne tiendrez pas cet engagement.

Je disais moi, craindre que le réveil ne soit douloureux, il l'est, en effet, ce soir : vous êtes contraint d'annoncer une hausse des taxes.

Plus 2 % pour la taxe d'habitation, plus 4% pour la taxe foncière.

Je passe sur la ligne d'investissement de 310 000 € pour installer des gradins au CSE et sur le fait que ce soit par la presse locale, le jour même du Conseil Municipal, que nous apprenons que le projet est abandonné. La section investissement du budget est donc fausse.

Je passe l'augmentation du coût des fluides que vous sous-évaluez (avec un réalisé de 567 000 €uros et un prévu de 568 000 €uros alors que l'on annonce déjà 9,7 % de hausse des tarifs), vous prévoyez même une baisse du tarif du carburant pour le garage de 173 000 à 165 000 €uros. Je passe aussi les frais pharaoniques de télécommunication à l'époque de la voix sur IP. J'ai comme cela encore, d'autres exemples, et même si ces prévisions sont étonnantes, ce n'est pas le plus grave.

Ce qui est grave dans votre budget c'est d'abandonner l'action sociale qui à mes yeux est une priorité. Vous nous apportez la preuve avec ce budget que ce n'est plus la vôtre.

Si je m'en étonne, et je peux comprendre que vous ayez d'autres choix, pour ma part je ne peux pas l'admettre. Votre choix va avoir pour conséquence immédiate le licenciement de 5 personnes, voire plus. Je suis bien évidemment désolé pour les personnes qui seront licenciées, je n'arriverai pas seul à éviter leur licenciement, je suis conscient ce soir d'être un taureau aux cornes d'escargot, mais si je peux convaincre une partie d'entre vous, mes chers collègues, mon intervention n'aura pas été vaine.

« La révolte contre l'injustice est aussi vieille que la conscience » disait Léon Blum.

Vous souvenez vous, Monsieur le Maire, le 4 janvier, nous étions réunis suite à l'invitation des bénévoles et des salariés du Centre Social de l'Avenir autour de la galette des rois. A cette occasion, vous aviez déclaré « Il y a deux subventions auxquelles je ne toucherai jamais : le CCAS et les Centres Sociaux ». Las, la subvention proposée ce soir est en baisse de 7% moins 17 000 €uros sachant que leur déficit sur 2009 est de 70 000 €uros.

Quid des courriers restés sans réponse à propos du loyer de Beaulieu où, par un calcul étrange, alors que la surface occupée a diminué de 50 %, vous avez augmenté les charges de 58 % par rapport à une surface occupée à 100 % ?

Quid de la consultation auprès des domaines restée sans réponse à ce jour, alors que les loyers des Centres Sociaux devront doubler, proclame Vilogia.

Pourquoi sont ils sans réponses aux demandes de concertation et ce depuis plus de 6 mois ?

Quid aussi de la pétition signée par 3 200 personnes en un mois, demandant des assises des centres sociaux, pétition remise voilà environ 4 ans ?

Même la CAF, qui s'étonne de constater que les autres villes financent à hauteur de 20 à 30% ce que nous finançons pour environ 10, souhaite cette réunion qu'elle rebaptise « Conférence des Financeurs ».

En février 2007, suite à la réception de cette pétition, vous dites « mes services analysent la situation ». Sans nouvelle de votre part et après de multiples relances, vous annoncez en septembre 2009 « mes services travaillent sur le dossier ».

Vous avez cependant déclaré récemment à la presse vouloir être plus à l'écoute de la population.

« Qui parle sème, qui écoute récolte » dit un proverbe Perse.

Un autre membre de votre majorité déclarait que, à propos de la politique de Nicolas Sarkozy, « la suppression brutale et sans concertation sérieuse avec les élus locaux pose un redoutable défi pour l'avenir financier des collectivités. » La suppression brutale et sans concertation. Alors que vous auriez pu, comment dire, discuter d'une utilisation intelligente des fonds fléchés par exemple.

Je vous cite, Monsieur le Maire : « Pour moi, c'est clair : le Gouvernement a renoncé à combattre l'échec scolaire ».

Cela m'insupporte d'autant plus qu'à Wattrelos, l'éducation est « LA priorité n°1 ». On fait des efforts pour multiplier les activités périscolaires » écriviez-vous, le 8 mars 2008 sur votre blog.

Ceci étant rappelé, à propos d'AJIR.COM, je vous conjure de chercher une solution afin de sauver cette action, qui est essentielle pour les jeunes issus de ce quartier et qui veulent être égaux face à la réussite scolaire.

En effet, le compte n'y est pas et ce malgré, j'en suis convaincu, la bonne volonté de Madame HAMDI et bien qu'en désaccord avec les propositions faites ce soir, je tenais à vous remercier Madame d'avoir bien voulu en débattre en toute convivialité avec moi avant ce conseil.

J'ai déjà évoqué le problème d'autres associations, je n'y reviens pas ce soir, vous avez déjà pu m'entendre à ce sujet à l'occasion du Débat d'Orientation Budgétaire.

Vous augmentez à nouveau la subvention à Radio Galaxie à 14 000 €uros en nous expliquant que c'est une opération blanche, nous ne sommes pas d'accord. Dans le même temps, vous diminuez la subvention de l'office de tourisme de Wattrelos. Nous n'avons décidément pas les mêmes priorités.

Comme l'année dernière, je ne suis pas d'accord avec le planning imposé ce soir. Vous n'avez pas voulu le modifier, comme je l'ai demandé à l'occasion de la conférence des présidents.

Je refuse de me prononcer sur les dépenses avant d'avoir débattu des recettes.

Je m'abstiendrai donc de voter le budget que vous nous présentez.

Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les Conseillers, je vous remercie.

Monsieur Marc ZARCONE, Conseiller Municipal Délégué,

Monsieur le Député-Maire,

Chers collègues,

La rédaction du budget est l'élément constitutif de la vie municipale. Son but n'est pas simplement d'opposer des chiffres les uns aux autres ; de se pencher sur la fiscalité ; sur nos dépenses de fonctionnement ou d'investissement. Il s'agit plutôt de faire des choix politiques pour permettre la réalisation de notre programme municipal au regard du contexte national et international.

Aussi, je commencerai d'abord par remercier au nom du groupe Radical de Gauche & Républicain notre collègue Kamel KHITER pour l'éclairage que son exposé apporte. Son travail, ainsi que celui des services municipaux, sont à souligner tant la conception du budget s'est révélée cette année difficile.

En effet, depuis plusieurs années le gouvernement n'assume pas sa politique. La majorité gouvernementale a été élue sur le pouvoir d'achat. Les plus humbles de nos concitoyens ont été sensibles à ce discours sans comprendre ce qu'il sous-entendait. Le pouvoir d'achat « OUI » mais celui des plus riches.

L'Etat n'a jamais été aussi endetté, comme nous l'avons souligné lors de notre Débat d'Orientation Budgétaire. Cependant, l'évolution des retraites des fonctionnaires (de deux

milliards par an) n'est pas compensée par le non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux (500 millions d'euros). A cet égard, le projet de loi LOPPSI 2 (La loi d'orientation et de programmation pour la performance de la sécurité intérieure) révèle des propositions pour le moins surprenantes, par exemple la compétence régaliennne de l'Etat en matière de sécurité pourrait être attribuée aux policiers municipaux. C'est bien sûr à mettre en parallèle avec les suppressions de 8 000 des postes de policiers et de 2 500 postes de gendarmes en 2 ans.

Si ce n'est pas un transfert supplémentaire des compétences de l'Etat vers les collectivités territoriales sans transfert des fonds nécessaires, cela y ressemble furieusement.

Cela pose, pour nous élus municipaux, un double problème :

- attachés aux valeurs républicaines, les services de sécurité ne peuvent dépendre que d'une Justice Indépendante à défaut de tout pouvoir local.
- la conception d'une sécurité fonction des moyens d'une collectivité territoriale nous apparaît tout simplement inconcevable

Notre agglomération, déjà fortement touchée par les crises, n'a pas à supporter un nouvel abandon de l'Etat.

Au niveau de la fiscalité ensuite, faute de savoir gérer, le gouvernement SARKOZY-FILLON a déjà désigné les boucs-émissaires : les collectivités territoriales et leurs élus.

Ces relents poujadistes oublient au passage que légalement les comptes des collectivités locales sont équilibrés.

Les dépenses de fonctionnement des collectivités locales atteignent 147 milliards d'euros soit la moitié de celles de l'Etat ; les effectifs se sont accrus de 440 000 personnes entre 1998 et 2007... Conséquence directe d'une décentralisation qui a augmenté les compétences sans octroyer les moyens.

La réforme des collectivités territoriales en cours relève au mieux de l'amateurisme politique au pire d'une volonté inavouée re-centralisatrice : une suppression des départements et des régions où le financement de la CET (Cotisation Economique Territoriale) remplaçant la TP (Taxe Professionnelle) n'est toujours pas bouclé.

Cette nouvelle taxe rapporterait 17,4 milliards d'euros là où la TP représente 32,4 milliards d'euros, soit un manque pour les collectivités de 15 milliards d'euros.

Quid aussi dans ces conditions de la dotation de compensation de la TP qui représente pour notre commune la bagatelle de 1,8 millions d'€uros ?

Il va nous falloir trouver dès 2011 un nouvel équilibre entre impôts des entreprises et impôts ménages.

Le gouvernement n'a pas le courage d'annoncer ses augmentations d'impôts : comme par exemple la fin de la demi-part pour les parents isolés ou l'imposition au premier €uro pour les plus-values mobilières pour les classes moyennes.

Rassurez-vous : grâce au bouclier fiscal, les plus riches n'auront pas à souffrir d'une solidarité qui nous semblerait pourtant normale.

Les Radicaux de gauche pensent, plus que jamais, que l'heure est venue pour une grande réforme fiscale, et pour la création d'un grand impôt universel et progressif tel que celui qu'avait créé le radical CAILLAUX.

Nous devons rester attentifs à la pression fiscale qui s'exerce sur les classes moyennes car les impôts levés au niveau local sont des impôts injustes, et ce n'est pas la suppression de la TP qui va arranger la situation. L'arrivée, dans les boîtes aux lettres, des avis de taxe d'habitation & de taxe foncière à l'automne dernier, a suscité bien des interrogations.

Il ne suffit pas d'affirmer que l'impôt a des vertus re-distributrices – ou de déclarer que l'augmentation de la fiscalité locale est causée par le gouvernement – pour balayer ces interrogations.

Pour les Radicaux de Gauche, l'argent public doit en effet permettre en premier lieu à consolider le pacte Républicain. Si nous regardons attentivement nos dépenses de fonctionnement, nous verrons que les grands postes sont affectés à des dépenses nécessaires à notre population, que là où la dépense n'a pas une vocation sociale immédiate, le montant proposé a été revu à la baisse.

Dans ces conditions et après le travail de fond opéré par l'ensemble des élus en charge de délégations, l'augmentation des taux d'imposition proposée ce soir est, non seulement, compréhensible mais acceptable.

Pour ce budget 2010, nous retiendrons deux éléments symboliques de notre politique :

1°) Pour le fonctionnement

La subvention accordée au CCAS et à l'Association des Centres Sociaux conservent leur niveau élevé. C'est le sens même de notre engagement à Gauche.

Concernant la subvention des Centres Sociaux , nous faisons confiance à notre collègue Nassera HAMDI pour aider cette association à palier la baisse de subvention.

2°) Pour l'investissement :

Les élus Radicaux de Gauche constatent que notre ville maintient, dans son budget 2010, un haut niveau d'investissement. Aussi nous nous félicitons de la reconstruction de l'école Michelet.

En conclusion, nous voterons naturellement ce budget. Au delà des éléments que j'ai eu l'occasion de mentionner, je rappellerai que ce budget est conforme à notre programme municipal ; il tient compte en responsabilité des contraintes externes dues à l'effet combiné de la crise actuelle et d'un gouvernement qui ne voit dans les dotations aux collectivités territoriales qu'une variable d'ajustement de son propre budget.

Monsieur le Député-Maire, chers collègues, je vous remercie de votre attention.

Monsieur Guy DUEL, Adjoint au Maire,

Mes chers collègues,

En novembre 2007, au Conseil Municipal, au nom du groupe Communiste et Citoyen, je déclarais :

« La logique du gouvernement, c'est moins de dépenses pour moins de service public, c'est la pie voleuse, l'oiseau de proie qui s'appuie sur les collectivités locales pour réduire son déficit, c'est l'autonomie de notre commune qui est en cause. Si rien n'est fait, l'évolution « mécanique » de nos recettes ne nous permettra plus de faire face à l'évolution des dépenses.

Face à l'asphyxie financière qui nous menace, les Elu(e)s du groupe Communiste et Citoyen tirent avec d'autres la sonnette d'alarme. Notre collectivité devra-t-elle renoncer à assurer ses missions auprès de la population ? Augmenter indéfiniment les impôts locaux ? Privatiser des services que l'on ne peut plus assumer ? Cette situation n'est plus tenable. »

Et bien, mes chers collègues, le Budget 2010 du gouvernement accélère encore l'enfoncement de notre ville dans la crise.

Dans le prolongement de celles qui l'ont précédées, la Loi de finances -nous la vivons aujourd'hui- porte en elle avec encore plus de force, la baisse des contributions fiscales de l'Etat pour notre commune, les chiffres ont été donnés par Kamel KHITER.

Difficultés pour notre ville, hausse des contributions fiscales pour notre population laborieuse mais baisse pour les plus riches et les entreprises. Tout est orchestré pour répondre aux appétits du marché et aux exigences du M.E.D.E.F.

A l'exonération massive de cotisations sociales vient s'ajouter la suppression de la taxe professionnelle. Ce super cadeau fiscal de 11,7 milliards d'euros se partagera à quelques-uns.

La baisse des recettes qui en découlera pour l'Etat et les Collectivités aggravera une nouvelle fois la pression sur les services publics, laminant emplois et missions et privant les habitants de droits élémentaires, bafouant le principe d'égalité.

Notre pays a déjà accumulé bon nombre de mesures qui ont conduit au fur et à mesure à la libéralisation de l'économie et à creuser la dette publique.

Il n'existe pas moins de 465 dispositifs qui ont permis aux plus riches d'être exonérés de 73 milliards d'euros d'impôts en 2009. Les familles, elles, continuent à porter le poids de la crise, leur contribution au budget de l'Etat reposant de plus en plus sur la consommation et sur les revenus des plus modestes. Les inégalités explosent, les dossiers de surendettement déposés à la Banque de France ont vu leur nombre augmenter de 17 % d'une année sur l'autre.

On peut mesurer concrètement les dégâts engendrés par les largesses fiscales accordées aux circuits financiers des banques et des entreprises. Cette Loi de finances 2010, en supprimant la T.P, en multipliant les crédits d'impôts pour les entreprises, opère un nouveau transfert de fiscalité tout en rationnant l'intervention publique dans tous les domaines. Wattrelos en subit gravement les conséquences... Les Wattrelosiens auront, demain, moins de services qui leur étaient rendus depuis des lustres.

L'équipe de cauchemar de SARKOZY - FILLON oblige notre commune à effectuer des coupes drastiques dans nos budgets.

- stades et salles de sports - 35 %
- Office des Sports - 35 %
- Animations Municipales - 35 %
- Fêtes - 30 %
- Actions Culturelles - 30 % (les spectacles sont augmentés)

Autant vous dire que les Artistes dans les écoles diminueront sévèrement, que les spectacles familiaux s'arrêteront, que la Fête de la Musique n'aura pas lieu, que la B.A.M sera réduite à quelques concerts, que le « Trimestre » -catalogue culturel- est supprimé. Nous sauvons quand même l'Enfance de l'Art qui concerne 10 000 enfants.

Grâce au concours de la D.R.A.C, le contrat local d'Education Artistique aura bien lieu.

L'Ecole de Musique voit son budget diminuer de 15 %, les recettes certes augmenteront, mais les élèves seront mis à contribution par l'intermédiaire d'un quotient familial. Le Musée moins 22 %, la Bibliothèque Municipale moins 20 %. Arrêtons là cette cascade de chutes, elle nous fait mal... Très mal... Trop mal ! D'autant que la taxe d'habitation augmentera de 2 % et la taxe foncière de 4 %. Et comme si cela ne suffisait pas, ce sont des centaines de milliers d'euros non compensés par l'Etat.

Si nous laissons faire, si les Elu(e)s et la population ne réagissent pas, ce sont des pans entiers de l'Action Communale qui disparaîtront encore.

Solidarité de la Majorité Municipale, c'est en effet le fil conducteur qui guide le groupe Communiste et Citoyen, il ne peut en être autrement.

Nous n'acceptons pas de voir anéantie toute la créativité déployée à Wattrelos depuis des décennies pour répondre aux attentes de nos concitoyens, améliorer leur vie quotidienne. Ce n'est pas aux Wattrelosiens de payer la facture, mais au gouvernement qui le 14 mars a reçu un camouflet et le 21, un coup de massue.

Les élus, la population doivent rentrer en résistance. Il n'y a pas d'autres alternatives. Nous n'accepterons pas d'être à l'eau et au pain sec, comme nous n'accepterons pas une mise au pas radical, les doigts sur la couture du pantalon !

Alors que le pays, par ses régions, est rose - rouge- vert, utilisons les pour une réforme fiscale reposant sur les axes suivants :

- supprimer le bouclier fiscal
- mettre un terme aux niches fiscales
- renforcer la fiscalité du patrimoine
- intégrer des éléments de revenus dans le calcul de la taxe d'habitation
- réviser la valeur locative foncière et moduler les taux en fonction de l'usage des locaux
- remettre la taxe professionnelle et l'aménager pour que la contribution des entreprises au financement de la dépense publique locale soit effective
- intégrer les actifs financiers et les produits financiers des entreprises dans le calcul de la remise en place de la taxe professionnelle en vue d'abonder un fond national de péréquation.

Les solutions existent donc pour redonner du tonus aux 36 000 Communes de France et en particulier Wattrelos. Les Elu(e)s, la population doivent se faire entendre avec leur 21 régions sur 22... Pas de la façon dont on vient d'entendre l'U.M.P - Nouveau Centre - W.F.N (ex Front National), eux, ils sont atteints du « syndrome dit du saumon » autrement dit, ils savent être à contre courant et s'en trouvent comme des poissons dans l'eau !

Je parle des « pros » de l'opposition systématique comme nous venons de les entendre... Qui pensent en imposer en essayant de s'imposer... Cela se saurait, s'il suffisait de se singulariser pour être singulier !

Vous vous souvenez, mes Cher(e)s Collègues, de sœur Anne, celle qui faisait le guet sans jamais rien voir venir ? Et bien... J'ai fait sœur Anne et moi non plus, je n'ai rien vu venir... Une opposition constructive... On la souhaiterait, mais elle a plutôt cultivé autant les fausses valeurs que Paris les champignons.

Le clonage U.M.P - Nouveau Centre - W.F.N se pratique ici comme dans les laboratoires, avec partout la même fausse impertinence, le même pseudo méchanceté drolatique,

les mêmes expressions. Mode peu convenable péjorativement très convenu... Ils peuvent parfaitement rester à côté des évènements watrelosiens sans être de côté... Sur la touche, quoi !

Quant à la Majorité Municipale et a fortiori, le groupe Communiste et Citoyen, ils feront barrage à un recul de l'histoire de notre ville.

La mort programmée ou, plus sûrement, le dessèchement de nombreuses collectivités, sera lente et naturelle. Voilà pourquoi il est indispensable de réagir, de comprendre et de faire comprendre. Il ne s'agit ici ni d'un débat municipal, ni d'une affaire d'Elu(e)s en mal de pouvoir.

Il s'agit de la vie quotidienne des citoyens, de leurs accès au travail, à la culture et aux loisirs.

Il s'agit de la qualité de la vie, de l'accès à l'éducation des enfants, de la pérennisation des villes et villages en tant que lieux de vie animés et dotés de services, du patrimoine local et national tel qu'il a été jusqu'ici préservé et enrichi par l'action volontariste des centaines de milliers d'Elu(e)s locaux et la coopération volontaire et financière entre les divers échelons de collectivités territoriales.

Il ne s'agit pas de demeurer immobile. Il s'agit simplement de refuser la mise aux normes de notre organisation administrative selon les dogmes du capitalisme et de la recherche du profit accaparés par une minorité au détriment de l'immense majorité des femmes et hommes de notre pays.

J'avais commencé mon intervention au Débat d'Orientation Budgétaire sur quelques vers d' Aragon, je terminerai mon intervention sur les mêmes vers.

« Quand les blés sont sous la grêle
Fou qui fait le délicat
Fou qui songe à ses querelles
Au cœur des communs combats... »

Le groupe Communiste et Citoyen votera donc le Budget 2010.

Madame Sandrine DEBLOCK, Conseillère Municipale,

Je voudrais répondre à Monsieur DUEL.

Vous parlez de victoire : 21 régions sur 22. Seulement, il faudrait peut-être rappeler que le Nord est la 22^{ème} région sur 22 et qu'avec le rose, le rouge et le vert, on est « marron ».

Monsieur Christophe D'HULST, Adjoint au Maire,

«Faites-nous de bonnes politiques et je vous ferai de bonnes finances.» Cette maxime dite à François Guizot par le baron Joseph-Dominique LOUIS, ministre des finances au cours d'un conseil des ministres en 1830 est, vous me l'accorderez, pleine de bon sens.

« Faites-nous de bonnes finances et je vous ferai de bonnes politiques ». Maxime adressée par Christophe D'HULST à l'adjoint aux finances Kamel KHITER au cours du conseil municipal de Wattrelos le 26 mars 2010.

Trêve de plaisanterie et parce que je n'ai pas l'habitude de parler de moi à la troisième personne du singulier, c'est dans cet état d'esprit que j'ai envie d'aborder mon propos, celui que j'exprime au nom du groupe des Socialistes, Démocrates et Républicains.

A quoi revient la primauté ? A la bonne politique ? A la bonne finance ? J'ai envie de dire, aux deux, mon capitaine ! Comment peut-on en effet mener une bonne politique sans les moyens financiers qui vont à l'avenant et comment peut-on assurer les finances sans une bonne politique qui les encadre ?

Ce dilemme cornélien n'a certes pas sa place lorsque l'argent n'est pas rare. En ces temps là, la bonne politique permet de gérer au mieux les affaires d'une collectivité territoriale comme la nôtre et permet d'offrir aux concitoyens les services qui leur conviennent et/ou qu'ils souhaitent légitimement.

Mais voilà, la bise est venue, la ressource est gelée. Cet hiver financier a commencé depuis 2002. C'est un hiver long et rigoureux à l'image de celui, météorologique cette fois-ci, qui a sévi sur nos contrées cette année. Cet hiver financier qui s'abat sur les collectivités locales procède d'un dogmatisme libéral et capitaliste d'un autre temps, soi disant soucieux de l'argent du contribuable. Mais au fait, de quel contribuable ? De l'argent de quel contribuable français s'est-on occupé ces dernières années ? De celui qui habite à Wattrelos ? Certainement pas ! De celui qui habite à Croix-Beaumont, à Bondues, à Neuilly-sur-Seine ou dans le 15^{ème} arrondissement de Paris ? Assurément ! A qui a-t-on fait des cadeaux fiscaux hors de prix en ces temps de crise économique ? Aux petits commerçants et artisans de Wattrelos ? Certainement pas ! Aux amis financiers ou grands patrons de Monsieur SARKOZY ? Assurément oui ! Lorsque la crise financière s'est déclarée fin 2008, même les plus fervents défenseurs de l'ultra-libéralisme, celui qui devait s'autoréguler par enchantement, se sont offusqués des

montants des primes et bonus accordés aux spéculateurs financiers de tous poils ! Et le premier de ces défenseurs, Nicolas SARKOZY. Mais on allait voir ce qu'on allait voir ! Ca ne se passerait plus comme ça à l'avenir ! Eh bien mes chers collègues, on a vu ! Ou plutôt on n'a rien vu du tout ! Les banques se portent à merveille, les bénéfices annuels atteignent toujours plusieurs milliards et les traders s'en mettent autant plein les poches qu'avant ! Comble de l'ironie, ou bras d'honneur social envers la « France d'en bas », mais c'est peut-être la même chose, on accorde double salaire et avantages effarants à d'aucuns qui prennent la tête de 2 grandes entreprises en même temps ! Ah le sacro-saint, pardon, le « SARKO »-saint « travailler plus pour gagner plus » ! En voilà une au moins qui ne bernera plus personne ! Les résultats électoraux de dimanche dernier en sont une première démonstration !

Alors oui, la construction de ce budget 2010 a été difficile. Ce n'est pas la peine de se voiler la face ! Elle l'a été parce que la construction de celui de l'année 2009 l'a été elle aussi et que nous anticipons que l'année 2011 sera tout aussi contrainte. Il n'était par ailleurs pas question pour nous de présenter un budget qui n'aurait pas été sincère dans sa réalisation. La loi nous impose de présenter un budget de fonctionnement en équilibre. C'est ce que nous avons fait en étant les plus sincères possibles quant aux recettes.

Mais soyons aussi lucides. La physionomie du budget va changer durablement. Nous ne sommes pas dans une difficulté passagère ! La donne n'est plus la même qu'il y a quelques années. Les ressources financières en provenance de l'Etat ont, au mieux stagné pour certaines d'entre elles, au pire reculé pour d'autres.

Gouverner c'est prévoir ! C'est ce que nous faisons en prenant nos responsabilités pour que notre collectivité puisse encore proposer aux watrelosiennes et watrelosiens les services qu'ils sont en droit d'attendre. Je ne vais pas revenir en détail sur les chiffres qui ont déjà été présentés par l'adjoint aux finances Kamel KHITER. Mais il faut bien comprendre qu'en 2010, la ville doit effectuer un effort représentant environ 2,4 millions d'euros pour résorber le déficit 2009 et en éviter la reconduction à l'identique cette année !

Il n'était bien évidemment pas question de faire porter à nos concitoyens la totalité de cet effort au travers d'une augmentation de la fiscalité locale. D'abord parce qu'ils subissent eux-mêmes les affres d'une politique nationale qui ne leur est pas favorable. Mais aussi parce que cela aurait été synonyme d'une augmentation de la fiscalité d'une ampleur bien plus importante que celle que nous proposons aujourd'hui.

Nous avons donc décidé d'agir dans deux autres directions complémentaires : en contenant nos dépenses et en dégagant de nouvelles recettes. Les arbitrages n'ont certes pas été faciles. Néanmoins nous sommes parvenus à proposer un budget équilibré et sincère qui ne remet

pas en cause les principes fondamentaux qui sont ceux d'une municipalité gérée par la gauche et en particulier les principes de solidarité et d'équité.

Ainsi, le principe de l'accès gratuit ou quasiment gratuit pour tous les wattrelosiens à de nombreuses activités proposées par la ville, qui avait son fondement et son utilité en son temps, a fait long feu. Il nous faut dès cette année trouver les conditions d'une tarification qui traite non pas tout le monde de manière égalitaire, mais d'une façon qui soit juste et équitable, qui prenne en compte les capacités financières de chacun de nos concitoyens. Ainsi, sur le modèle de la tarification appliquée aux activités des « Accueils Loisirs Sans Hébergement », et selon des modalités qu'il faudra encore préciser dans les prochaines semaines, les activités culturelles, sportives ou de loisirs seraient facturées selon les ressources des familles. Les tarifs seraient dégressifs avec le nombre d'activités pratiquées par famille, afin de ne pas pénaliser les grandes familles ou la pratique d'activités multiples.

Les budgets de fonctionnement des services ont été contraints encore un peu plus cette année. Mais, dans certains cas, nous avons atteint la limite de ce qu'il est possible de faire et contraindre encore plus certains services pourrait nous conduire à prendre le risque de dénaturer profondément le sens de leurs actions. Par conséquent, il nous faudra dégager des marges de manœuvre dans les années à venir. Par exemple, il faudra amplifier et approfondir l'effort d'économie sur les fluides, les carburants, les fournitures ou encore les communications téléphoniques. Cela implique un changement des mentalités et des comportements de chacun des collaborateurs de la ville. C'est un travail qui devra porter ses fruits rapidement et pour lequel nous devons nous fixer des objectifs ambitieux. Je suis persuadé, et la majorité avec moi, qu'avec peu d'investissements, mais correctement réfléchis et expliqués, nous devrions réduire à terme d'au moins 20% nos consommations. Cela représenterait quelques centaines de milliers d'euros d'économies par an. Ces économies seraient non seulement bonnes pour le budget municipal, mais elles seraient aussi bénéfiques pour la planète.

Ces choix et ces arbitrages sont d'autant plus importants que notre ville doit constituer une épargne suffisante qui lui permettra de préparer l'avenir avec sérénité. Ainsi, pour prendre un exemple et comme nous le verrons plus tard au cours de ce conseil, l'accessibilité aux personnes handicapées de tous les bâtiments publics devra être assurée d'ici 2015. C'est une obligation légale certes, mais c'est aussi une obligation morale. Ces aménagements ont un coût que notre collectivité devra assumer.

Nous souhaitons aussi nous engager dans un programme de réhabilitation du quartier des Villas au nord de Wattrelos. Ce quartier en a bien besoin et nous pourrions profiter de la dynamique qui se développe autour de la recomposition du quartier de l'Union. Ce type de

réhabilitation a porté ses fruits à Beaulieu. Un processus similaire est nécessaire aux Villas. Là aussi les investissements seront lourds et nous devons trouver les ressources qui nous permettent de les réaliser.

Nous aurons aussi à assurer l'accompagnement du projet de réaménagement du centre ville qui conduira à redonner vie à la friche industrielle du Saint Liévin et à dynamiser ce secteur en termes d'activités économiques, d'habitat, de commerce ou de loisirs. Ainsi ce projet, piloté par LMCU, doit permettre entre autre, de doter Wattrelos d'une véritable salle de spectacle chère au cœur de notre collègue Guy Duel, mais pas seulement, et dont on ne voudrait pas qu'elle devienne une « Arlésienne » à la sauce ch'timi: « in en parl' toudis, in en vo jamais l'couleur! »

Ce budget 2010 est donc un budget de responsabilité. Un budget qui doit préparer l'avenir en parant dès maintenant les mauvais coups financiers portés par le gouvernement aux collectivités territoriales. Nous pouvons dès à présent nous inquiéter de la disparition de la taxe professionnelle. Son effet sera certes indirect à notre niveau, puisque c'est la communauté urbaine qui, depuis plusieurs années, récupère la taxe professionnelle dans l'agglomération. Mais si les ressources de la communauté urbaine s'amenuisent, cela impactera nécessairement sur ses capacités d'intervention dans les communes adhérentes, compliquant encore plus la tâche de ses dernières et particulièrement celle des moins aisées d'entre elles.

Alors en responsabilité, et selon les principes que je viens d'énoncer dans mon propos, notre groupe votera ce budget 2010. Monsieur l'adjoint aux finances, cher Kamel, « Continuez à nous faire de bonnes finances et nous continuerons à vous faire de bonnes politiques ! » au service des wattrelosiens et cette belle ville de Wattrelos comme se plaît à dire Mme DEBLOCK. Tout ne va donc pas si mal dans cette ville gérée par la gauche depuis 100 ans ! Même à l'U.M.P. on le reconnaît !

Monsieur le Député - Maire

Je n'ai pas vocation à reprendre tout ce qu'a précédemment précisé Monsieur KHITER, dans son exposé. Simplement, je voudrais, mes chers collègues, revenir sur vos interventions, que chacun se mette en mémoire quelques chiffres pour que l'on mesure l'enjeu financier dans la construction de ce budget et notamment dans le débat fiscalité et économie.

Le budget de la Ville en matière de fiscalité, ce sont deux composantes : la Taxe d'habitation et la Taxe Foncière. Nous ne percevons que deux impôts puisque, cela vient d'être rappelé, nous ne percevons plus la Taxe Professionnelle sur les entreprises depuis 2002. La masse globale de la Taxe d'habitation perçue est d'environ 5 millions d'€uros. La masse globale de la Taxe Foncière sur les ménages et les entreprises perçue est d'environ 7 millions d'€uros.

5 + 7 égal 12. La masse salariale totale, (frais de personnel) qui permet d'assurer les services à la population est de 32 millions. Le budget global de la Ville est de 48 millions. Et donc, chacun comprend bien que ce ne sont pas les impôts, payés par les Wattrelosiens, qui assument l'essentiel du fonctionnement des services municipaux. L'essentiel de ce fonctionnement provient des recettes, essentiellement de l'Etat (plus de 50 %) et pour le reste, d'autres partenaires financiers (la Communauté Urbaine et le Département) et, Kamel a fort bien précisé, tout à l'heure, les interrogations que nous pouvons avoir sur l'après 2011 en ce qui concerne les ressources de la Communauté Urbaine et du Département.

Mais reconnaissons que cela ne nous affecte pas aujourd'hui en 2010.

Toutes autres, sont les disparitions des dotations en provenance pour l'essentiel de l'Etat. Les chiffres, qui ont été annoncés tout à l'heure, permettent de mettre en perspective ce qu'il ne faut oublier : 1,3 million de Dotations de Compensation de Taxe Professionnelle en moins en 3 ans ! En 2010 moins 120 000 € sur la Dotation Forfaitaire de la Dotation Globale de Fonctionnement ! Est venue s'ajouter à cela, la crise immobilière, et l'on n'y peut rien, mais le marché est ainsi (- 500 000 € de baisse de droits de mutation).

S'ajoute à cela, et c'est une particularité de quelques villes de la métropole que je ne m'explique pas, (nous en parlions tout à l'heure avec Monsieur ZARCONÉ lui-même membre d'une administration qui fait les comptes mais aussi avec quelques maires), le fait que jamais nous n'avons ouvert dans cette ville autant d'entreprises, et jamais nous n'avons installé autant de nouveaux bâtiments industriels, jamais nous n'avons eu autant d'habitat construit et pourtant, quand nous recevons la notification de l'Etat de la base des taxes foncières, même avec la revalorisation décidée par le Gouvernement de 1,2 %, la somme de ces valeurs foncières est inférieure en 2010 à ce qu'elle était en 2009 !

Et viennent s'ajouter à cela les nouvelles de ces derniers jours : la Dotation de Solidarité Urbaine, que nous avons estimée sur la base des services mêmes de l'Assemblée Nationale, sera inférieure de 150 000 € à ce qu'elle a été initialement prévue et inscrite dans le budget. Et aujourd'hui même vient de tomber sur les écrans du Ministère de l'Intérieur : la Dotation Nationale de Péréquation sera inférieure au final de 60 000 € à ce que nous avons inscrit dans le budget. Ce qui veut dire que nonobstant le budget, extrêmement difficile qui est présenté, nous savons que nous avons encore à récupérer en cours de l'année à peu près 200 000 € sur les dépenses qui sont aujourd'hui affichées.

C'est dire si l'effort, qui a été accompli et demandé, qui est indispensable parce que l'équilibre est nécessaire, a ses limites. Tout à l'heure, Monsieur D'HULST l'évoquait : le

budget 2010 est celui d'un accident qui se veut maîtrisé. L'accident est dans le cumul de la poussée des dépenses et de la chute des recettes. Nous devons le maîtriser. Nous nous y prenons comment ? Plus des 2/3 en faisant des économies et le reste en réajustements en partie sur la fiscalité et d'autre part sur la recherche de nouvelles tarifications et notamment sur la tarification des non Wattrelosiens. Nous sommes ici une ville centre qui rend un certain nombre de services. Nous avons des tarifs différents et nous estimons aussi que, compte tenu des contraintes financières qui sont les nôtres, ces tarifs, au regard des non Wattrelosiens, ne sont pas suffisants aujourd'hui face à l'effort que nous accomplissons.

Soit les autres communes accompliront des efforts pour nous soutenir vis-à-vis de ces prestations là, soit les tarifs seront relevés et nous en débattons dans les tous prochains mois.

Les limites sur les services existent. Je reprends quelques chiffres avant de répondre à Madame LANGLOIS : Achats et Marchés : - 11 %, Gestion et Intendance : - 18 %, Travaux de bâtiments : - 25 %, Ateliers : - 8 %, Garage : - 7 %, Communication : - 18 %,

Cela touche tous les secteurs. Ce n'est pas facile à faire, d'autant que la limite est vite touchée. Je vous donne un exemple : sur le sel de déneigement, la météo gouverne. L'an dernier, nous avons dépensé 14 000 €, d'ores et déjà nous avons dépensé depuis le début d'année, compte tenu de l'hiver que nous avons eu, près de 44 000 € ! Vous le voyez, tout cela a des limites.

Madame LANGLOIS, les recettes baissent, et vous le dites, donc les dépenses doivent baisser et c'est exactement ce que nous avons réalisé avec une baisse des 2/3. L'effort est porté sur les dépenses à hauteur de 700 000 €.

Vous nous dites : il n'y a pas d'épargne réalisée. Ce n'est pas tout à fait vrai. Car vous oubliez un point de comptabilité publique qui veut que l'autofinancement est aussi pris en considération dans l'épargne. Et nous réalisons bon an mal an entre 1,5 et 2 millions d'autofinancement. Ce qui prouve qu'il y a bien de l'autofinancement pour financer les investissements. D'autant que nous avons pour missions, le projet culturel, le projet sportif, le projet de rénovation urbaine... Nous sommes une ville qui a besoin de montrer ses problèmes et non de les dissimuler.

Dans votre intervention, vous faites un chassé – croisé parfois entre un argument et son contraire. Vous nous dites, à un moment, que « les frais de personnel sont trop lourds ». Ils sont lourds dans l'absolu et nous le revendiquons. Parce que pour l'essentiel, les efforts d'économie que nous avons réalisés ces dernières années, nous les avons réalisés sur les autres charges de

dépenses courantes et donc, comme proportionnellement ces dépenses baissent, les dépenses en frais de personnel, même sans augmenter en valeur absolue, s'alourdissent. Il s'agit d'une mécanique purement arithmétique.

Deuxième élément, nous avons fait effectivement un effort social, et nous le reconnaissons et nous nous en félicitons, par l'intégration des contrats aidés de façon durable. Il fallait réussir à les intégrer mais ça ne veut pas dire que nous avons pu conserver, par delà tous les choix que nous pouvons faire, tous les contrats aidés. Car dans ce cas-là, ce ne serait pas les quelques pourcentages d'augmentation que j'aurais à vous proposer mais ce serait des pourcentages bien plus lourds si nous prenions la décision d'intégrer tous les contrats aidés. Nous avons eu une attitude juste, humaine mais en même temps responsable au service des Wattrelosiens.

Vous me dites : « où met on l'argent ? »

Je vous réponds : « au service des Wattrelosiens ! »

Madame DEBLOCK, les économies : « où les fait on ? »

Parce que vous nous dites que l'on n'économise pas assez. Dites moi où doit on faire des réductions !

Chaque fois que nous faisons des propositions, et elles sont dans le budget, il y a toujours des arguments contraires pour nous dire : « pas là ! »

Il y a des contraintes : les dépenses de personnel sont des dépenses obligatoires. Les politiques contractuelles sont des dépenses obligatoires. Les charges d'intérêts ne s'envolent pas comme cela a été dit. Nous avions 2,01 millions et nous passons à 2,04...

En revanche, il y a quand même des questions qui doivent se poser et nous sommes tenus de continuer à investir, si nous voulons que cette ville reste cette belle commune que vous citez à bon escient et je suis d'accord avec vous.

Oui c'est une belle ville mais en même temps, c'est une belle ville parce qu'elle doit poursuivre sa rénovation. Parce que ce qui se fait à Beaulieu est exemplaire. C'est un contrat que nous avons signé il y a quelques années. Cette année, c'est l'esplanade ; c'est l'axe de la centralité ; c'est cette crèche, « Espace famille Maurice TITRAN » dont tout le monde se félicitera, qui est particulièrement utile, qui va nous permettre d'augmenter le nombre de places dans les crèches de cette ville. Quand je vois les files d'attente, cela prouve bien que cela rend un service à la population.

C'est la reconstruction de l'Ecole MICHELET, toutes les écoles de cette ville ont été reconstruites ou rénovées, il n'en restait qu'une, ce sera fait !

L'an dernier, vous reconnaissiez vous-même que les locaux n'étaient pas suffisamment dignes de cette école. Cette fois-ci, nous la mettons en œuvre, y compris dans une optique de développement durable, avec à la fois des économies dans sa mise en forme, avec un calendrier très court pour ne pas traumatiser les enfants.

Mais sachez que dès lors que vous reconstruisez une école, il faut re-localiser les enfants pendant la durée des travaux, et c'est bien le moins pour une école maternelle ; or, la location de petits bungalows coûte des dizaines de milliers d'euros par mois !

Donc, plus les travaux durent longtemps, plus cela coûte cher. Ici, ce sont nos architectes qui ont conçu le plan de l'école. Et en même temps, ils le font de telle manière que les travaux ne dureront à peine que 5 à 6 mois au maximum et nous permettront de réaliser des économies.

Cette école est nécessaire. De la même manière, le patrimoine est à entretenir. Nous avons des services publics Culture, Sports importants pour la population.

Il s'agit de bâtiments qui doivent être entretenus. Pour les salles de sports, par exemple, le complexe de tennis SAVARY a une toiture défaillante, des fuites. La dernière fois que je m'y suis rendu pour une remise de prix, le Président du jury m'a dit : « Monsieur le Maire, cela pose un problème parce qu'il y a de l'eau qui tombe. Et un jour, nous pourrions être amenés à annuler des compétitions ». Et si quelqu'un vient à glisser, à tomber, à se blesser, qui sera responsable ?

Tout ce patrimoine, si nous voulons pouvoir réaliser les activités sportives dans de bonnes conditions, nous devons évidemment le rénover. Dans un instant, je passerai la parole à Madame CUCHERE pour la présentation du premier travail réalisé par la Commission d'Accessibilité des Personnes Handicapées. Les chiffres nous donnent froid dans le dos. Sur une seule école : l'Ecole BROSSOLETTE à Beaulieu, ces travaux d'accessibilité pour les personnes dites à mobilité réduite, coûtent près de 800 000 euros ! Quand vous voyez notre budget investissement, ce n'est pas rien. Et nous ne sommes que sur un bâtiment.

Nous sommes moins en retard, c'est clair, que dans d'autres communes. Il n'en reste pas moins que ce sera quand même un effort financier à produire, un effort d'intégration de cette dimension dans notre patrimoine. Hors notre patrimoine, et vous parliez de l'augmentation de la dette et de nos dépenses d'investissement, nous avons à peu entre 1,5 et 2 millions d'autofinancement par an, 2 millions de nouvel emprunt, c'est la tombée de l'emprunt précédent, c'est à dire 3,5 – 4 millions. Dès lors que nous réalisons davantage que 3,5 à 4 millions

d'investissements, mécaniquement la dette ne peut qu'augmenter !. Et avec les chiffres que je viens de donner, Beaulieu, MICHELET, l'accessibilité des personnes handicapées, la rénovation du patrimoine, nous arrivons au dessus. Pour s'inscrire en dessous, vous avez deux méthodes : soit vous avez un autofinancement, c'est-à-dire que vous avez des recettes qui sont supérieures à vos dépenses de fonctionnement, mais au vu des ponctions, des mauvaises surprises qu'a évoquées tout à l'heure Kamel, sur les dépenses de fonctionnement, l'épargne spontanée n'existe pas. Soit, vous n'avez pas d'autofinancement, vous devez en appeler à l'emprunt. Et la dette peut éventuellement donc augmenter.

La rénovation de Beaulieu était fondamentale car pendant 20 ans rien de majeur n'a été fait sur ce secteur. Il était plus que temps qu'on puisse rénover en profondeur ce quartier. Notre patrimoine, nous devons le mettre aux normes parce que la sécurité des biens et des personnes, et en particulier celle des personnes dans les équipements publics, c'est le Maire qui l'assume, c'est la ville qui l'assume collectivement et collectivement, nous sommes responsables.

La dernière interpellation sera pour Monsieur CASTRE.

Méfiez vous !

Sur les subventions aux associations, impossible de ne pas y toucher compte tenu de l'exercice que je viens de vous présenter ou alors il faut me dire qu'on ne fait pas 4 % mais nous faisons 6, 8 ou 9.

Hier, je discutais avec le Maire de Saint André. Il rencontre le même phénomène que nous. Il va décider d'augmenter les impôts cette année de 9%.

Monsieur Guillaume CASTRE, Conseiller Municipal

Vous parlez de la personne qui a bien aidé Monsieur DUEL au sein de Lille Métropole Communauté Urbaine.

Monsieur le Député – Maire

Mais, justement pour en permettant d'avoir un soutien financier accru, il n'a pas aidé que Monsieur DUEL, il a aidé la Ville ; donc vous voyez que le MODEM peut aider la Ville aussi ! Donc, le Maire de Saint André va décider d'augmenter de 9 % ses impôts. En lui demandant pourquoi il faisait cela, il m'a répondu : « j'ai une baisse des dotations d'Etat, j'ai une baisse de mes droits de mutation et je suis dans une situation extraordinaire où mes valeurs locatives

foncières sont inférieures en 2010 à ce qu'elles étaient en 2009. Ainsi, même en augmentant mes impôts, mon produit fiscal va baisser. »

Je lui ai dit : « à Wattrelos, nous sommes dans la même situation »

Sauf que moi, 9 %, je ne sais pas faire ! Je ne veux pas faire ! Je ne peux pas faire ! Et nous ne voulons pas faire !

Alors évidemment, on fait plus dans les économies sur les dépenses qu'on ne fait sur l'ajustement de la fiscalité. C'est un choix politique, c'est clair !

Du coup, dans ces dépenses, il faut que l'on en appelle à chacun et ça touche une certaine limite.

Sur les associations, le volet social a été plus que préservé.

Certaines subventions, notamment celles des clubs, peuvent être en augmentation parce que nous mettons en application la nouvelle disposition légale qui veut que l'association qui bénéficie de la mise à disposition d'éducateurs sportifs doive nous rembourser leurs rémunérations. Cela a été expliqué en Commission des Finances ainsi qu'en Conférence des Présidents.

Pour en revenir sur le volet social, je disais qu'il a été plus que préservé. C'est la consigne que nous avons donnée. Je reprends dans le détail quelques petites choses : 30 % sur l'OMEP en moins, 20 % sur bien d'autres subventions. Ce n'est pas rien. Ça ne va pas être simple dans la gestion.

Les centres sociaux, me dites vous, c'est - 6 %. Mais je ne peux pas faire autrement, en partant du principe que vous ignorez un certain nombre de choses Monsieur CASTRE. Il ne faut pas être trop réactif de manière épidermique y compris par un certain nombre de courriers qui ont pu être envoyés, avant même que je n'ai eu le temps de rencontrer les responsables des associations concernées. La réunion doit se monter cette semaine. Vous m'interrogez sur la réponse des Domaines : je l'ai eue cette semaine cette réponse.

Je vais vous donner un exemple. Les loyers sur le Centre Social de l'Avenir sont à 2 300 €uros. La réponse des Domaines me dit : « vous devez fixer, dans l'intérêt de la Commune, les loyers à 6 500 €uros par mois ». La nouvelle est importante. L'intérêt de la Ville commanderait de l'appliquer. Mais il est évident que nous ne ferons pas cela.

Je prendrai ma responsabilité et une discussion sera engagée. Et nous ne ferons, sans aucun doute, pas au dessus de 3 000 €uros. Parce que la Ville prend en charge et tient compte des contraintes.

Deuxièmement, on monte au créneau pour une subvention qui baisse de 16 000 €uros. M'a-t-on laissé le temps d'expliquer que j'allais faire une subvention de réserve parlementaire de 20 000 €uros à destination des centres sociaux ? Ce n'est pas dans votre dossier et c'est normal. Vous n'allez pas mélanger les fonctions. Le cumul des mandats permet également un certain nombre de choses. J'ai pallié par un certain nombre d'efforts. L'année prochaine, et en tout cas je le dis, la subvention globale de fonctionnement, grâce à ce soutien complémentaire, fera en sorte que les Centres Sociaux n'aient pas de ressources inférieures à celles qu'elles avaient en 2009 !

Je n'ai même pas le temps de répondre à tout cela qu'on est déjà dans l'interpellation. Vous voyez que cette préoccupation sociale ; nous l'avons, d'autant que sur l'Association des Paralysés de France, la subvention est stabilisée, ainsi que pour l'Association en charge des insertions, pour le quartier de Beaulieu, les Restaurants du Cœur (besoin social s'il en est), le traitement des cantines, la restauration scolaire.

Les besoins sociaux ont augmenté de 100 000 €uros d'une année sur l'autre et nous venons en aide à ces populations dans la difficulté, on ne va pas en faire des articles de presse. C'est pour nous une priorité. La subvention au CCAS restera stable, ce qui ne veut pas dire que le CCAS ne devra pas faire d'efforts, puisque nous allons intégrer et créer une nouvelle crèche, ce qui veut dire qu'il faut réaliser des gains de productivité à l'intérieur de l'ensemble. Comme vous le voyez bien, la préoccupation sociale est dans les préoccupations de cette majorité. Et c'est donc en conscience que je peux vous dire que je ne renie pas ce que j'ai énoncé et que je fais, avec les différentes manettes qui sont à ma disposition, tout pour faire en sorte de garder cette priorisation sociale que je revendique, et dont je suis fier.

Il s'agit de notre projet commun. Voilà qui me permet d'éclairer davantage les quelques questions que vous avez pu formulées et, peut être, je crois, de vous rassurer.

Ce débat étant tenu, je pense qu'il n'y a pas lieu de le poursuivre. Il fut dense et contradictoire. Nous allons procéder au vote sur les taux d'imposition 2010 tels que proposés par l'Administration Municipale :

- Taxe d'habitation : 34,45 %
- Taxe Foncière Bâtie : 49,91 %

- Taxe Foncière non Bâtie : 113,52 %

Vote sur les taux :

POUR	:	37 VOIX
CONTRE	:	3 VOIX (MMES DEBLOCK, LANGLOIS ; M HUBAUT)
ABSTENTION	:	3 VOIX (MM CASTRE, DEVAERE ; Mme GOETGHEBEUR)

A l'intérieur du budget, nous allons dissocier le vote des subventions aux associations et établissements publics au sein desquels des élus sont administrateurs afin d'éviter la qualification de prise illégale d'intérêts.

Nous allons procéder au vote global des subventions proposées par l'Administration Municipale sachant que ne participeront pas au vote :

➤ **Pour le CCAS**

- Monsieur Dominique BAERT
- Madame Marie José DENS
- Madame Myriam DE SMEDT
- Madame Claudine GOETGHEBEUR
- Madame Catherine BECK
- Madame Thérèse JACQUOT
- Madame Danielle CUCHERE

POUR	:	31	VOIX
CONTRE	:	1	VOIX (M DEVAERE)
ABSTENTIONS	:	4	VOIX (Mmes DEBLOCK, LANGLOIS ; MM CASTRE, HUBAUT)

➤ **Pour l' Office Municipal de l'Education Permanente**

- Monsieur Jean VANDOORNE
- Monsieur Georges PRPIC
- Madame Claudine GOETGHEBEUR

- Monsieur Daniel LEFEVRE
- Monsieur Amed ZAFRANE

POUR : 33 VOIX
 CONTRE : 1 VOIX (M DEVAERE)
 ABSTENTIONS : 4 VOIX (Mmes DEBLOCK, LANGLOIS ;
 MM CASTRE, HUBAUT)

➤ **Pour l'Association Avenir Jeunesse**

- Madame Nassera HAMDI
- Monsieur Robert BEDART
- Monsieur Rabah DAHMANI
- Madame Zohra REIFFERS
- Madame Danielle CUCHERE
- Madame Marie – José DENS

POUR : 31 VOIX
 CONTRE : 2 VOIX (M DEVAERE ; Mme GOETGHEBEUR)
 ABSTENTIONS : 4 VOIX (Mmes DEBLOCK, LANGLOIS ;
 MM CASTRE, HUBAUT)

➤ **Pour l'Office de Tourisme**

- Madame Edith MARCHAL
- Madame Eliane RUSQUART
- Madame Jocelyne DECEUNINCK

POUR : 34 VOIX
 CONTRE : 2 VOIX (M DEVAERE ; Mme GOETGHEBEUR)
 ABSTENTIONS : 4 VOIX (Mmes DEBLOCK, LANGLOIS ;
 MM CASTRE, HUBAUT)

➤ **Pour le Comité de Jumelage**

- Monsieur Jean Luc DOYEN
- Madame Juliette KERAUDY
- Monsieur Jean VANDOORNE
- Monsieur Henri CALONNE
- Madame Jocelyne DECEUNINCK
- Madame Michelle COQUELLE
- Monsieur Guy Noël LEMAY
- Madame Marie José DENS
- Monsieur Henri GADAUT

POUR : 28 VOIX
 CONTRE : 2 VOIX (M DEVAERE ; Mme GOETGHEBEUR)
 ABSTENTIONS : 4 VOIX (Mmes DEBLOCK, LANGLOIS ;
 MM CASTRE, HUBAUT)

➤ **Pour l'Association « Acti'Jeunes »**

- Monsieur Robert BEDART
- Madame Annie CHANTRIE
- Monsieur Rabah DAHMANI
- Madame Zohra REIFFERS
- Monsieur Amed ZAFRANE

POUR : 32 VOIX
 CONTRE : 2 VOIX (M DEVAERE ; Mme GOETGHEBEUR)
 ABSTENTIONS : 4 VOIX (Mmes DEBLOCK, LANGLOIS ;
 MM CASTRE, HUBAUT)

➤ **Pour la Ferme Pédagogique »**

- Madame Jocelyne DECEUNINCK
- Monsieur Bernard VAN MARCKE
- Madame Claudine GOETGHEBEUR
- Madame Eliane RUSQUART
- Monsieur Daniel LEFEVRE

- Monsieur Georges PRPIC
- Monsieur Jean – Luc DOYEN

POUR : 31 VOIX
 CONTRE : 1 VOIX (M DEVAERE)
 ABSTENTIONS : 4 VOIX (Mmes DEBLOCK, LANGLOIS ;
 MM CASTRE, HUBAUT)

➤ **Pour le COS**

- Madame Marie – Christine RINGOTTE

POUR : 36 VOIX
 CONTRE : 2 VOIX (M DEVAERE ; Mme GOETGHEBEUR)
 ABSTENTIONS : 4 VOIX (Mmes DEBLOCK, LANGLOIS ;
 MM CASTRE, HUBAUT)

➤ **Pour l’OMS**

- Monsieur Francis POISSONNIER

POUR : 36 VOIX
 CONTRE : 2 VOIX (M DEVAERE ; Mme GOETGHEBEUR)
 ABSTENTIONS : 4 VOIX (Mmes DEBLOCK, LANGLOIS ;
 MM CASTRE, HUBAUT)

➤ **Pour le Musée des Arts et Traditions Populaires**

- Monsieur Guy DUEL

POUR : 36 VOIX
 CONTRE : 2 VOIX (M DEVAERE ; Mme GOETGHEBEUR)
 ABSTENTIONS : 4 VOIX (Mmes DEBLOCK, LANGLOIS ;
 MM CASTRE, HUBAUT)

➤ **Pour l'Association des Centres Sociaux**

- Madame Nassera HAMDI

POUR	:	36	VOIX
CONTRE	:	2	VOIX (M DEVAERE ; Mme GOETGHEBEUR)
ABSTENTIONS	:	4	VOIX (Mmes DEBLOCK, LANGLOIS ; MM CASTRE, HUBAUT)

➤ **Pour la Caisse des Ecoles**

- Monsieur Dominique BAERT
- Monsieur Georges PRPIC
- Madame Sylvie ZAIDI

POUR	:	34	VOIX
CONTRE	:	2	VOIX (M DEVAERE ; Mme GOETGHEBEUR)
ABSTENTIONS	:	4	VOIX (Mmes DEBLOCK, LANGLOIS ; MM CASTRE, HUBAUT)

Vote sur les subventions

POUR	:	37	VOIX
CONTRE	:	2	VOIX (M DEVAERE ; Mme GOETGHEBEUR)
ABSTENTIONS	:	4	VOIX (Mmes DEBLOCK, LANGLOIS ; MM CASTRE, HUBAUT)

Vote sur le Budget Primitif 2010

POUR	:	37	VOIX
CONTRE	:	3	VOIX (Mmes DEBLOCK, LANGLOIS ; M HUBAUT)
ABSTENTIONS	:	3	VOIX (MM CASTRE, DEVAERE ; Mme GOETGHEBEUR)

Monsieur KHITER, vous avez également les rapports n° 2 et 3.

Monsieur Kamel KHITER, Adjoint au Maire,

***Rapport n° 2 – Autorisation de programme – Crédits de paiement
Reconstruction de l'Ecole Michelet***

La reconstruction de l'Ecole Michelet dépassera le cadre annuel, s'étalant sur 2010 / 2011. Je vous propose donc de voter une autorisation de programme d'un montant de 2 900 000 €uros en affectant des crédits de paiement d'un montant de 800 000 €uros en 2010 et 2 100 000 €uros en 2011.

Rapport n° 3 – Conclusion d'Avenants aux conventions de la Ville de Watrelos avec les associations dont les subventions sont supérieures à 23.000 €uros

L'attribution d'une subvention d'un montant supérieur à 23.000 €uros, au titre de l'année 2010, pour certaines associations, conduit l'Administration Municipale à proposer d'autoriser Monsieur le Maire à signer les avenants aux conventions initiales.

Sont concernées :

- Comité des Œuvres Sociales
- Avenir Jeunesse
- O.M.E.P.
- L'association des Centres Sociaux
- Acti'jeunes
- Office de Tourisme
- Office Municipal des Sports
- Club Omnisport Watrelos – section HandBall
- Dauphins Watrelosiens – section Water Polo
- Union Sportive Watrelosienne – section Foot

Monsieur le Député- Maire

Je n'ai pas été saisi de demande d'intervention sur le rapport n°2 et le met aux voix.

POUR	:	43	VOIX
CONTRE	:	/	VOIX
ABSTENTIONS	:	/	VOIX

J'ai été saisi de demandes d'intervention de Monsieur Guillaume CASTRE, sur le rapport n° 3.

Monsieur Guillaume CASTRE, Conseiller Municipal

Monsieur le Maire,

Mesdames et Messieurs les conseillers, chers collègues.

Pour les raisons évoquées à l'occasion du budget et refusant notamment de prendre part aux licenciements qu'impliquent vos choix, je voterai contre l'ensemble des avenants proposés dans cette délibération.

Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les conseillers, je vous remercie.

Monsieur le Député - Maire

Pour le rapport n° 3, par précaution, ne participeront pas au vote les élus signataires :

➤ **Pour l'Office Municipal de l'Education Permanente**

- Monsieur Jean VANDOORNE

➤ **Pour l'Association Avenir Jeunesse**

- Madame Nassera HAMDI

➤ **Pour l'Office de Tourisme**

- Madame Edith MARCHAL

POUR	:	36	VOIX
CONTRE	:	4	VOIX (Mmes DEBLOCK, GOETGHEBEUR ; MM CASTRE, DEVAERE)

ABSTENTION : / VOIX

Avant de poursuivre la présentation des projets de délibérations, je vais passer la parole à Madame CUCHERE, Conseillère Municipale Déléguée chargée de l'accompagnement des personnes handicapées, pour une communication qui, compte-tenu de l'importance, a été avancée dans l'ordre du jour.

Vous avez reçu une synthèse du rapport annuel de la Commission Communale pour l'Accessibilité aux Personnes Handicapées pour l'année 2009.

La présentation annuelle de ce rapport est une obligation relevant de la Loi du 11 février 2005.

Je me dois de vous préciser que le rapport complet, c'est-à-dire avec l'ensemble des annexes, est à votre disposition au secrétariat des élus. Les services travaillent à sa mise en forme, en format compatible pour une diffusion à chacun par mail.

La taille et le contenu de ce document posent en effet quelques difficultés techniques.

A la demande des Présidents de Groupes et au regard de la richesse du sujet, la présentation d'aujourd'hui sera suivie d'une séance de travail ultérieure spécifique et approfondie.

Madame CUCHERE, je vous passe la parole.

Madame Danielle CUCHERE, Conseillère Municipale Déléguée

Monsieur le Maire, mes chers collègues,

La loi du 11 février 2005 pour « l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » définit la nouvelle conception de la notion de handicap.

D'une conception d'adaptation, où c'est à la personne porteuse de handicap de s'adapter à son environnement, nous sommes donc passés à une conception de compensation, où c'est à la société de compenser la restriction liée au handicap.

Cette loi prévoit donc l'instauration d'une Commission Communale pour l'Accessibilité aux Personnes Handicapées dans les communes de plus de 5000 habitants.

Cette commission a été créée en janvier 2009 à Wattrelos.

Elle a pour but :

- de dresser le constat de l'état d'accessibilité du cadre bâti existant sur le territoire de la commune, de la voirie, des espaces publics et des transports,
- d'élaborer des propositions de nature à améliorer l'accessibilité,
- d'organiser un système de recensement de l'offre de logements accessibles aux personnes handicapées.

La Commission Communale pour l'Accessibilité aux Personnes Handicapées a dressé le diagnostic des établissements recevant du public, tels que la salle Roger SALENGRO, le Centre Socio-Educatif, la Maison de l'Education Permanente et plusieurs écoles (BROSSOLETTE, Pierre et Marie CURIE et Albert CAMUS).

Nous avons également effectué le diagnostic de l'accessibilité des clubs des personnes âgées. Il s'agit des Amis du Sapin Vert, les clubs Jacques FONTAINE, Charles QUINT, LYAUTEY, Georges DIONGRE, Georges Ramon, les clubs du Crétinier, de la Baillerie et celui du Touquet.

Dans un premier temps, afin de répondre aux exigences de la loi, les services techniques ont élaboré une grille d'évaluation intitulée « Notice d'accessibilité » reprenant l'ensemble des points techniques relevés en annexe 8 de la loi.

Cette grille a permis d'avoir une photographie exacte pour chacun des bâtiments, de recenser les manquements vis-à-vis des objectifs fixés par la loi et d'établir le tableau estimatif de la mise en conformité.

Vous aurez accès également aux résultats chiffrés, à titre d'exemple les estimations de mises en conformité pour :

- la salle Roger SALENGRO 293.870,36 € TTC,

➤ le Centre Socio-Éducatif	246.060,26 € TTC,
➤ la M.E.P.	337.768,34 € TTC,
➤ Ecole Brossolette	516.082,97 € TTC,
➤ Ecole Pierre et Marie Curie	75.156,64 € TTC,
➤ Ecole Albert Camus	539.756,00 € TTC

Nous avons également dressé un questionnaire, pour le recensement de l'offre de logements accessibles aux personnes handicapées, aux différents bailleurs sociaux. A ce jour, tous n'ont pas répondu. Seuls VILOGIA (anciennement Logicil) et ARELI se sont manifestés. Nous attendons la participation de PARTENORD Habitat, PACT Métropole Nord, SRCJ, L.M.H.

Ensuite, au niveau de la voirie et du transport urbain, Lille Métropole Communauté Urbaine intervient notamment dans les domaines :

- des transports collectifs urbains par le biais de l'aménagement et la gestion des bus,
- de la voirie et de la signalisation par le biais de la création et de l'entretien de la voirie communautaire, ainsi que par l'aménagement des centres-villes et des zones 30.

En conséquence, la Ville de Wattrelos n'a pas en charge la mise en conformité de ces secteurs, qui nécessitent néanmoins une réelle attention. Dans ce domaine, Lille Métropole Communauté Urbaine s'est investie dans un plan d'aménagement des carrefours à travers l'installation de feux sonores et de plaques podotactiles.

Vous pourrez consulter les annexes au secrétariat des Elus, qui a le dossier complet et ensuite vous le recevrez par mail.

J'en ai terminé Monsieur le Maire.

Monsieur le Député – Maire

Nous nous retrouverons lors d'une séance de travail.

Merci, Madame, pour cette présentation synthétique mais qui donne, néanmoins, la hauteur de l'enjeu et du pari qui est le nôtre, qui va mobiliser des moyens d'investissements nécessaires dans les années qui viennent.

J'espère que nous en aurons les moyens, et c'est un paradoxe de l'Etat : il nous crée une obligation de mise aux normes et dans le même temps, les dotations et les soutiens financiers accordés sont en réduction. Il s'agit d'un dilemme très difficile à gérer, auquel sont confrontées les collectivités locales et notre commune en particulier.

Monsieur D'HULST, vous avez le rapport n° 4.

Monsieur Christophe D'HULST, Adjoint au Maire

Rapport n° 4 : Acquisition de véhicules propres électriques – Demande de subvention

Il s'agit d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter et à recevoir des subventions pour l'achat de véhicules électriques. Ces achats s'inscrivent dans une dynamique de développement durable. Il nous a semblé plus pertinent, et notamment dans le cadre du Parc du Lion et du Cimetière du Centre, d'acquérir ce type de véhicules. Ils permettent une diminution de la pollution de l'air, une diminution des nuisances sonores, un meilleur rendement énergétique, pour un coût de revient qui est inférieur au kilomètre et pour lequel aussi on peut avoir une gratuité de la carte grise.

Monsieur le Député – Maire

Je n'ai pas été saisi de demande d'intervention. Je mets donc aux voix cette délibération.

Vote sur le rapport

Rapport n° 4

POUR	:	43VOIX
CONTRE	:	/ VOIX
ABSTENTION	:	/ VOIX

Monsieur DUEL, vous avez les rapports n° 5 et 6. Je vous précise que la deuxième page du rapport n° 5, modifiée, a été déposée sur vos tables.

Monsieur Guy DUEL, Adjoint au Maire

Rapport n° 5 – Tarifs d'accès aux spectacles organisés par le service action culturelle et la boîte à musiques

Il s'agit de la tarification d'accès aux spectacles organisés par le service action culturelle et la boîte à musiques, que vous avez trouvé dans le rapport et dans la note de synthèse.

Rapport n° 6 – Musée des Arts et Traditions Populaires – Logiciel d'inventaire pour les Collections

Il vous est proposé un projet d'achat d'un logiciel d'inventaire pour les collections estimé à 13 000 €uros. Le Conseil Général subventionne à hauteur de 20 %.

J'en ai terminé Monsieur le Maire.

Monsieur le Député – Maire

Je n'ai pas été saisi de demande d'intervention.

Vote sur les rapports

Rapport n° 5

POUR	:	43 VOIX
CONTRE	:	/ VOIX
ABSTENTION	:	/ VOIX

Rapport n° 6

POUR : 43 VOIX
CONTRE : / VOIX
ABSTENTION : / VOIX

Madame RINGOTTE, vous voudrez bien présenter les rapports n° 7 et 8. Je présenterai personnellement les rapports n° 9 à 12.

Madame Marie-Christine RINGOTTE, Adjointe au Maire

Rapport n° 7 – Personnel Municipal – Recrutement de personnel pour besoins occasionnels

Si la plupart des besoins en personnel peuvent faire l'objet d'une gestion prévisionnelle, il peut arriver néanmoins que des besoins inopinés surviennent.

L'Administration Municipale propose au Conseil Municipal d'engager en tant que de besoins, par recrutement direct, des agents non titulaires à titre occasionnel, à temps partiel ou à temps complet.

Les titulaires de ces emplois seraient rémunérés au 1^{er} échelon du grade de l'emploi.

- en filière technique : Adjoint Technique de 2^{ème} classe, échelle 3, dans la limite de 5 agents,
- en filière administrative : Adjoint Administratif de 2^{ème} classe, échelle 3, dans la limite de 5 agents.

Il faut noter qu'il s'agit d'un contrat à durée déterminée maximale de trois mois, renouvelable une seule fois.

Rapport n° 8 – Personnel Municipal – Recrutement de personnel pour besoins saisonniers

Il s'agit de recrutement de personnel pour des besoins saisonniers. A la différence des besoins occasionnels, les contrats saisonniers sont d'une durée maximale de six mois pendant une même période de douze mois.

Les titulaires de ces emplois seraient rémunérés au 1^{er} échelon du grade :

- pour la filière technique : Adjoint Technique de 2^{ème} classe, échelle 3, dans la limite de 15 agents,
- pour la filière administrative : Adjoint Administratif de 2^{ème} classe, échelle 3, dans la limite de 5 agents.

J'en ai terminé Monsieur le Maire.

Monsieur le Député – Maire

Je n'ai pas été saisi de demande d'intervention.

Vote sur les rapports

Rapport n° 7

POUR	:	43 VOIX
CONTRE	:	/ VOIX
ABSTENTION	:	/ VOIX

Rapport n° 8

POUR	:	43 VOIX
CONTRE	:	/ VOIX
ABSTENTION	:	/ VOIX

Je vais présenter moi-même, compte-tenu du sujet, les rapports n° 9 à 12.

***Rapport n° 9 – Personnel Municipal du Cadre Permanent – Tableau des effectifs Théoriques
Emploi à temps complet***

***Rapport n° 10 – Régime indemnitaire des Agents de catégories A et B – Modification
Indemnité forfaitaire pour travaux supplémentaires***

***Rapport n° 11 – Régime indemnitaire des Agents de catégories A – Modification
Indemnité de fonctions et de résultats***

***Rapport n° 12 – Régime indemnitaire des Agents de catégories A – Modification
Prime de rendement des administrations centrales***

J'informe notre assemblée qu'après 10 ans à nos côtés et conformément à nos discussions communes, comme je l'ai expliqué lors du discours des vœux lors de mon intervention en début d'année, notre Directeur Général des Services va quitter ses fonctions ces prochains jours pour en prendre de nouvelles dans un autre cadre. En votre nom et en mon nom personnel, je lui souhaite « bonne route » pour la fin de sa carrière.

Exercera donc, demain, la fonction de Directeur Général des Services de notre commune, Monsieur Eric PELISSON, qui est Administrateur Civil Hors Classe du Ministère de l'Intérieur, Sous-Préfet, précédemment Délégué à l'Action Régionale de la Haute Autorité de Lutte contre les Discriminations et pour l'Egalité. Je lui souhaite « Bonne chance » dans ses nouvelles fonctions et pour son arrivée à Wattrelos.

Et, c'est donc précisément pour prendre acte de cette arrivée, que je vous présente le rapport n° 9, qui crée un poste d'Administrateur Hors Classe et les rapports n° 10 à 12 qui adossent le régime indemnitaire classique inhérent à la fonction.

Je n'ai pas été saisi de demande d'intervention.

Vote sur les rapports

Rapport n° 9

POUR	:	43 VOIX
CONTRE	:	/ VOIX
ABSTENTION	:	/ VOIX

Rapport n° 10

POUR : 43 VOIX

CONTRE : / VOIX

ABSTENTION : / VOIX

Rapport n° 11

POUR : 43 VOIX

CONTRE : / VOIX

ABSTENTION : / VOIX

Rapport n° 12

POUR : 43 VOIX

CONTRE : / VOIX

ABSTENTION : / VOIX

Je souhaite « bonne route » à Monsieur SATABIN. Nous aurons l'occasion de nous revoir prochainement pour une manifestation sympathique. Vous avez le choix de la date.

Monsieur GADAUT, vous avez les rapports n° 13 et 14 et comme l'on connaît votre volontarisme, vous voudrez bien également présenter les rapports n° 15 à 17 de Madame BOSSUT, qui n'a pas pu être parmi nous aujourd'hui.

Monsieur Henri GADAUT, Adjoint au Maire

Rapport n° 13 – Travaux d'assainissement et branchement des rangées et courées Programme 2010 – signature de la convention avec L.M.C.U.

La réhabilitation des courées watrelosiennes inscrite dans le cadre de la politique d'intervention LMCU demande la signature d'une convention financière avec cette dernière afin d'obtenir les fonds nécessaires à la réalisation des travaux d'aménagement et d'équipement de voirie. Il s'agit des courées suivantes :

- Cour Fraignac, 1 rue Miribel,
- Rangée Lefebvre, 21 rue Watteau,
- Rue du Breuil,
- Rue de la Carluyère, Rangée 4 bis,
- Cour Couteau, 42 bis rue Couteau.

Rapport n° 14 – Dénominations de Voirie

Dans le secteur du quartier de Beaulieu, la dénomination de 2 nouvelles voiries est nécessaire.

L'allée reliant la nouvelle esplanade au secteur Turgot sera dénommée allée Ambroise CROIZAT (ancien ministre du travail). L'espace public à l'arrière de la nouvelle résidence pour personnes âgées, sera intitulé « square Cache Vaque », ancien lieu-dit.

Rapport n° 15 – Rénovation Urbaine du Quartier de Beaulieu – A.N.R.U. Cession à Vilogia d'une parcelle complémentaire sise rue Edouard Blomme Pour construction de 6 dominos

La construction de 6 dominos pour personnes âgées entrepris par le groupe Vilogia a nécessité une surface complémentaire de 14 m². Il convient donc de régulariser cette cession dans le cadre des échanges fonciers entre Vilogia, L.M.C.U et la Ville.

Rapport n° 16 – Beaulieu – A.N.R.U. Prolongation de conventions d'échanges fonciers avec LMCU et Vilogia

Dans le cadre de la restructuration du quartier de Beaulieu financé par l'A.N.R.U. des échanges de terrains entre LMCU, Vilogia et la Ville ont été actés par convention.

Afin de finaliser les dernières opérations, il est nécessaire de prolonger par la signature d'un avenant l'échéance des conventions au 31 décembre 2012.

Rapport n° 17 – Recherche de Subventions

Afin de mener à bien les diverses opérations inscrites au budget primitif 2010 pouvant bénéficier d'un soutien financier auprès de partenaires potentiels, la mise en place des dossiers de demandes de subventions est donc souhaitée. Vous trouverez la liste des projets concernés dans le rapport.

J'en ai terminé Monsieur le Maire.

Monsieur le Député - Maire

Je mets aux voix les rapports n° 13 et 14.

Rapport n° 13

POUR	:	43 VOIX
CONTRE	:	/ VOIX
ABSTENTION	:	/ VOIX

Rapport n° 14

POUR	:	43 VOIX
CONTRE	:	/ VOIX
ABSTENTION	:	/ VOIX

J'ai été saisi d'une demande d'intervention de Monsieur Guillaume CASTRE sur les rapports 15 et 16.

Monsieur Guillaume CASTRE, Conseiller Municipal

Monsieur le Maire,

Mesdames et Messieurs les conseillers, chers collègues.

Avec cette délibération, nous montrons, une fois de plus, combien nous sommes à l'écoute de Vilogia, comment nous sommes avec cette société privée, arrangeants. En effet, on cède du terrain pour l'euro symbolique, on échange du terrain, on prolonge même les conventions d'échanges afin de satisfaire Vilogia.

Et en échange ?

Vilogia se moque des locataires. Presque tous les jours, je suis interpellé.

D'abord pour les augmentations de loyer de 30% ou plus, puis 1,5 % et encore 1,5 % en juillet. « Ils ont l'APL » m'a t'on répondu. Quelle classe ! De plus, quand les enfants quittent le

domicile des parents, l'APL par conséquent diminue et met les locataires dans une situation financière critique.

Ensuite, Vilogia laisse nombre de logements avec des équipements vétustes, j'en veux pour preuve ce constat d'huissier qui prouve la dangerosité d'installations électriques notamment.

Il y a aussi le laisser-aller aussi de Vilogia vis-à-vis de ses sous traitants, qui partent en laissant des balcons non fixés, de la laine de verre et des gravats plein les pelouses, pelouses endommagées par le stationnement des camionnettes de ces sociétés. Et les toitures de Winston CHURCHILL ? Et la réhabilitation de Briand ? Le suivi de contrôle est effectué les yeux fermés.

Mieux encore, on a laissé pendant de nombreuses semaines des personnes sans chauffage car on avait branché les tuyaux à l'envers. Le SAV, maintes fois alerté, n'a pas bougé.

A force de donner du terrain à Vilogia, l'entretien des espaces verts réalisé auparavant par la ville, va devoir être refacturé aux locataires par le bailleur privé. Et nous estimons à environ 17 € par mois l'augmentation de loyer. Et vous verrez, dès le programme ANRU terminé, cela va se produire.

Si mes chers collègues CALONNE, VAN MARCKE ET LEFEVRE ont toujours agi avec célérité et compétence quand je les ai informés du ras le bol des habitants, je regrette que vous ne soyez pas assez ferme avec Vilogia, qui ne doit plus se croire tout permis.

La colère des habitants gronde et Vilogia reste sourde. Les locataires lèvent le poing et le poing levé est généralement perçu comme une expression de révolte, de force et de solidarité.

Ce soir, au moment du vote, je me mettrai debout pour voter contre cette délibération par solidarité et, puisque Vilogia est sourde, en me voyant levé, qu'elle ne soit pas aveugle.

J'en termine en paraphrasant Alphonse DAUDET dans la fin de son récit intitulé « la diligence de BEUCAIRE » : « La haine, c'est la colère des faibles, si j'étais Vilogia, je me méfierais ».

Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les conseillers, je vous remercie.

Monsieur le Député – Maire

Il n'y a pas que vous, Monsieur CASTRE, qui recevez des locataires, des mécontentements. Beaucoup d'élus qui sont ici, qui résident dans les quartiers, qui président les Comités de Quartier, savent aussi s'exprimer sur ce sujet et je ne suis pas totalement en désaccord avec bien des choses que vous dites.

Mais j'étais celui qui était devant le Directeur Général de Vilogia, en présence de la Ministre de la Ville, pour dire qu'il y avait des choses importantes qui avaient été faites. Et je ne regrette vraiment pas d'avoir signé cette convention, parce que vingt ans d'immobilisme à Beaulieu, cela suffisait ! Il y avait également des choses qui n'étaient pas acceptables au vu des chantiers. Des efforts ont pu être faits, ont pu être réalisés. On ne va pas jeter le bébé avec l'eau du bain. La réalité, c'est que tout cela est de la vigilance de chacun, à chaque instant, la réalité c'est que l'on voit le quartier se transformer. Mais ce bailleur, qui n'est pas un bailleur social, (il me le répète assez suffisamment : « je suis une société privée d'H.L.M., qui loge des salariés des firmes cotisantes ») me rappelle également que ce n'est pas une compétence municipale. Au nom de cette municipalité, je vous dis que nous sommes compétents pour tout ce qui touche de l'intérêt de nos concitoyens.

Il n'aime pas que je lui répète que nous sommes en désaccord avec la fermeture de l'agence de Beaulieu. Pourtant, je le répèterai. Et je continue à penser que, si nous avons des gardiens d'immeubles, tous les trois immeubles dans ce quartier, qui feraient la gestion de proximité, qui sortiraient les poubelles, qui nettoieraient les bas d'immeubles, qui régleraient les petites difficultés de la vie quotidienne des locataires, ce serait mieux.

N'oublions pas les difficultés que nous avons pu connaître dans ce quartier. Cela ne nous interdit pas de regarder cette délibération qui n'a rien à voir avec cette question là.

Quel est le sujet ?

Quand on s'est mis d'accord sur la convention, nous avons regardé les différentes propriétés foncières. Beaulieu appartient à trois propriétaires fonciers : la Ville, la Communauté Urbaine et le bailleur. Si nous avons évalué avec des prix différents, des notaires différents et des processus qui sont longs, je peux vous dire que nous n'aurions jamais été dans les délais pour respecter la convention. Nous nous sommes mis d'accord sur l'échange à l'euro symbolique, tout en regardant une chose, c'est que celui qui perd le plus dans les échanges fonciers, dans le sens

où il est en déséquilibre négatif, c'est le bailleur. Parce que nous aurions eu plus à payer que nous n'aurions eu à encaisser, au vu des échanges par rapport à nos propres équipements.

Nous nous sommes mis d'accord sur l'euro symbolique pour ne pas compliquer les choses, pour que les délais ne soient pas longs. Cette délibération ne dit rien d'autre. Elle est le respect de la parole donnée. Elle est le respect des engagements qui ont été pris au moment de la signature de la convention entre l'Etat, le Bailleur, la Communauté Urbaine, la Ville, le Département, la Région, la Caisse des Dépôts et l'ensemble des partenaires. Cela n'est rien d'autre que cela. Je partage votre avis mais que vous soyez assis, debout ne changera rien à l'affaire, cher monsieur.

Se prononcer, ce n'est pas que des manifestations de théâtre. Je peux comprendre l'exaspération, la mienne est parfois bien plus prononcée que cela. J'ai confiance dans les messages que l'on porte. Cela fait plusieurs semaines que je n'ai plus de nouvelles du Directeur Général du bailleur en question, que je ne citerai pas. Je crois me souvenir que lors de la dernière signature dans cette salle, il n'a pas aimé du tout que je rappelle les objectifs de cette majorité, qui était d'avoir une agence Vilogia à Beaulieu, d'avoir des services de proximité. Je continue à penser que c'est cela le service à la population. Et quand je vois la capacité d'autofinancement du bailleur en question, quand je vois la stratégie qu'il suit en dehors de notre agglomération, je peux la comprendre du point du Directeur Général, brillant mais c'est un stratège financier. Moi, je suis un maire soucieux de sa population et voilà pourquoi je tiens ce discours.

Rapport n° 15

POUR	:	39	VOIX
CONTRE	:	4	VOIX (Mmes DEBLOCK, GOETGHEBEUR ; MM CASTRE, DEVAERE)
ABSTENTION	:	/	VOIX

Rapport n° 16

POUR	:	39	VOIX
CONTRE	:	4	VOIX (Mmes DEBLOCK, GOETGHEBEUR ; MM CASTRE, DEVAERE)
ABSTENTION	:	/	VOIX

Rapport n° 17

POUR	:	43	VOIX
CONTRE	:	/	VOIX
ABSTENTION	:	/	VOIX

Madame ZAIDI, vous avez les rapports n° 18 et 19.

Madame Sylvie ZAIDI, Adjointe au Maire

Rapport n° 18 – Ecoles Publiques – Mesures de carte scolaire – rentrée scolaire 2010/2011

Après avis des instances paritaires consultatives, l'Inspecteur d'Académie a décidé l'ouverture d'un poste à l'école VOLTAIRE.

Cette mesure n'est qu'une régularisation de la création d'un poste effective depuis la rentrée de Septembre 2009.

Monsieur le Député Maire,

Mes chers collègues,

Mesdames, Messieurs,

Après cette délibération, permettez-moi mes chers collègues, de préciser que cette création de poste ne peut que nous satisfaire.

Hier, nous avons, aussi dans notre ville, vécu la suppression de classes qui existe toujours dans les communes voisines, comme à Lys-Lez-Lannoy où les Parents d'élèves s'opposent aux décisions du rectorat. Je ne suis pas insensible aux décisions du gouvernement de supprimer 16 000 postes d'enseignants pour la prochaine rentrée. Cette situation affecte la Majorité Municipale.

Cependant nous pouvons nous réjouir de la reconstruction de la maternelle Michelet qui est l'investissement le plus important de notre budget 2010, mais aussi un investissement pour nos enfants, pour une école publique et une éducation de qualité.

Mais pour des raisons que tous connaissent ici, notre budget est un budget d'austérité, le désengagement de l'Etat frappe encore les wattlelosiens, cette fois-ci, les plus jeunes d'entre eux.

En effet, de nombreux travaux et de remise en état devront être remis aux calendes grecques, faute de moyens financiers. Le dévouement du personnel municipal, que je tiens d'ailleurs à souligner, a permis jusqu'à présent de pallier au plus urgent. Mais cette situation récurrente ne pourra pas durer éternellement.

Par exemple, la plupart de nos écoles auraient besoin d'un entretien urgent.

Le présent est une marche de l'avenir et le gouvernement doit prendre ses responsabilités, il est toujours plus utile pour une société de construire des écoles plutôt que des prisons, d'entretenir notre patrimoine scolaire plutôt que de le laisser se dégrader.

Rapport n° 19 – Prestations de transport routier de personnes – période 2010 – 2011
Délibération modificative

Il s'agit d'une délibération modificative concernant les transports routiers de personnes :

➤ transports scolaires	103 500 €uros,
➤ transports Centres Aérés	97 750 €uros,
➤ échanges avec les villes jumelles	80 500 €uros,
➤ transports dans le cadre des activités culturelles et sportives	36 800 €uros.

Pour tenir compte de l'augmentation éventuelle des carburants, les montants ont été révisés et je vous prie donc, mes chers collègues, d'adopter les nouveaux montants.

J'en ai terminé Monsieur le Maire.

Monsieur le Député – Maire

Je n'ai pas été saisi de demande d'intervention.

Rapport n° 18

POUR : 43 VOIX

CONTRE : / VOIX

ABSTENTION : / VOIX

Rapport n° 19

POUR : 43 VOIX

CONTRE : / VOIX

ABSTENTION : / VOIX

Monsieur DOYEN, vous avez le rapport n° 20.

Monsieur Jean – Luc DOYEN, Adjoint au Maire

20 – Vide-Greniers des Berlouffes – Tarification des emplacements

La Fête des Berlouffes permet à Wattrelos de figurer parmi les Villes Festives de notre Région.

Depuis la création en 1977, les emplacements destinés au vide-greniers des Berlouffes sont attribués à titre gratuit.

Revers de la gratuité, un nombre croissant d'emplacements attribués ne sont pas occupés en dépit de nombreuses demandes non satisfaites chaque année.

Constatant que les vides-greniers sont partout payants, l'Administration Municipale propose la mise en place d'une tarification, conformément à la réglementation touchant l'occupation du domaine public.

J'en ai terminé Monsieur le Maire.

Monsieur le Député – Maire

J'ai été saisi d'une demande d'intervention de Monsieur Guillaume CASTRE sur ce rapport.

Monsieur Guillaume CASTRE, Conseiller Municipal

Monsieur le Maire,

Mesdames et Messieurs les conseillers, chers collègues.

Quand je déposerai sur mon blog le texte de mon intervention, le titre sera : « Les Berlouffes et Maximilien de Béthune, Duc de Sully ».

En 2009, déjà, sur le forum de la ville, je posais la question d'une participation de 2 €uros pour les Berlouffes, somme qui serait versée aux « restos du cœur », crise oblige.

Puis, après en avoir discuté avec une partie de la population, j'en étais arrivé à proposer une participation volontaire.

Ce soir, vous en demandez huit pour les caisses de la ville.

Monsieur Doyen, cher collègue, vous avez l'habitude de nous surprendre par les costumes que vous osez porter à l'occasion de la cérémonie carnavalesque, pour la joie de beaucoup d'entre nous, preuve s'il en est de votre implication dans la vie festive Wattrelosienne.

Comme beaucoup d'entre nous certainement, j'avoue que j'attends le moment où, enlevant votre cape bleue ou apparaissant d'un endroit où vous étiez caché, vous nous dévoilerez votre nouveau déguisement. Mais pas ce soir !

Le costume de Sully que vous portez ce soir ne vous va pas et ne me fait pas rire.

Mais là aussi, la majorité a fait son choix.

Cette année, ce ne sera pas seulement le bonhomme de paille qui partira en fumée, mais une partie de la fête.

Je voterai contre cette délibération.

Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les conseillers, je vous remercie.

Monsieur le Député – Maire

Il s'agit de quoi ? Il faut savoir si on veut maintenir un peu le projet que porte cette ville, la manière d'être, y compris ces traditions festives. Nous avons mesuré tout à l'heure dans le débat budgétaire l'ampleur de ce qui est ponctionné sur cette ville. Les fêtes ont aussi un coût, dû à une mobilisation de moyens.

Monsieur Jean – Luc DOYEN, Adjoint au Maire

Je souhaiterais préciser que l'année dernière, nous avons constaté deux cent dix emplacements vides et que nous avons refusé cinq cents personnes . Imaginez la surprise pour ces gens à qui l'on dit que nous n'avons plus de places et qui découvrent les emplacements vides ! Les tarifs ont été alignés sur les brocantes de quartier et c'est ce qui se pratique dans les communes environnantes. Il s'agit surtout de sensibiliser les usagers pour ne pas réserver un emplacement et ne pas l'occuper. Avant, cela se voyait moins car il y avait des professionnels. Mais depuis l'année dernière, que les professionnels sont interdits suite à la nouvelle réglementation, on s'est aperçu des nombreux trous, surtout Grand'Rue. Et lorsque vous vous faites accoster par la population qui vous montre ces emplacements vides, en expliquant que des places leur ont été refusées, ce n'est pas agréable.

Monsieur le Député – Maire

Il s'agit là d'un élément de sensibilisation. Je sou mets aux voix ce rapport.

Rapport n° 20

POUR : 37 VOIX

CONTRE : 5 VOIX (Mmes LANGLOIS, GOETGHEBEUR ; MM CASTRE,
HUBAUT, DEVAERE)
ABSTENTION : 1 VOIX (Mme DEBLOCK)

Madame HAMDI, vous avez le rapport n° 21.

Madame Nassera HAMDI, Adjointe au Maire

***Rapport n° 21 – Association Roubaisienne d’Insertion (ARI)
Conclusion d’une convention de financement***

L’association ARI (Association Roubaisienne d’Insertion) a sollicité la participation financière de la Commune pour la réalisation de l’action « ARI chantier Espaces Verts Beaulieu » qui se déroule dans le quartier de Beaulieu en partenariat avec CMH.

Cette opération s’inscrit dans la gestion urbaine de proximité suite à la rénovation de ce quartier.

En conséquence l’Administration Municipale propose au Conseil Municipal d’autoriser Monsieur le Député-Maire à signer une telle convention avec l’ARI.

Monsieur le Député - Maire

Je le ferai pour maintenir ce chantier d’insertion qui est essentiel et qui est dans la tradition sociale de cette ville.

Je n’ai pas été saisi de demande d’intervention.

Rapport n° 21

POUR : 43 VOIX

CONTRE : / VOIX

ABSTENTION : / VOIX

Monsieur POISSONNIER, vous avez le rapport n° 22.

Monsieur Francis POISSONNIER, Conseiller Municipal Délégué

Rapport n° 22 – Contrôle d'accès des bâtiments sportifs – mise en concurrence et Signature du marché

Le service des sports assure la gestion de 17 équipements sportifs répartis sur 10 sites distincts. Le planning d'occupation de ces équipements – notamment en ce qui concerne l'amplitude des horaires d'ouverture - génère des difficultés de gestion tant en termes de mobilisation de personnel que de sécurité.

Afin de remédier à ces difficultés, il est envisagé d'installer un système de planification d'utilisation et de contrôle d'accès dans les salles de sports, qui permettrait plus de souplesse de gestion tout en améliorant la sécurité des bâtiments en dehors de leur période d'occupation.

L'Administration Municipale propose au Conseil d'adopter les dispositions suivantes :

- entériner la mise en œuvre du contrôle d'accès dans les bâtiments sportifs communaux,
- prendre acte du lancement d'un appel d'offres ouvert,
- autoriser Monsieur le Député-Maire à signer le marché à intervenir,

J'en ai terminé Monsieur le Maire.

Monsieur le Député - Maire

Je n'ai pas été saisi de demande d'intervention

Rapport n° 22

POUR : 43 VOIX
CONTRE : / VOIX
ABSTENTION : / VOIX

Monsieur ZARCONE, vous avez les rapports n° 23 et 24.

Monsieur Marc ZARCONE, Conseiller Municipal Délégué

Rapport n° 23 – Salon Commercial Wattrelosien – Tarifications diverses

Comme chaque année, la Municipalité organise dans le courant du deuxième semestre son Salon Commercial. Pour l'année 2010, il aura lieu les 30, 31 octobre et 1^{er} novembre, uniquement dans la salle Roger Salengro.

L'édition 2010 se tiendra dans une seule et unique salle et les tarifs présentés dans la délibération en tiennent compte.

Rapport n° 24 – Conclusion d'une convention annuelle d'objectifs avec l'association W'ATOUT COMMERCE

La délibération a pour but de signer une convention W'ATOUT COMMERCE qui participe à l'exercice de la plupart des activités commerciales de la ville.

La subvention tient compte de coût inhérent à la mise à disposition d'un salarié. Il ne s'agit donc pas d'une augmentation.

J'en ai terminé Monsieur le Maire.

Monsieur le Député – Maire

Je n'ai pas été saisi de demande d'intervention.

Rapport n° 23

POUR : 43 VOIX
CONTRE : / VOIX

ABSTENTION : / VOIX

Rapport n° 24

POUR : 43 VOIX

CONTRE : / VOIX

ABSTENTION : / VOIX

Monsieur BOUCHEZ, vous avez les rapports n° 25 et 26.

Monsieur Jean – Marc BOUCHEZ, Conseiller Municipal Délégué

Rapport n° 25 – Cimetière Communautaire – relèvement des prix des concessions

La Communauté Urbaine a décidé de relever, à compter du 1^{er} Mai 2010 et de façon significative cette année également, les tarifs de concessions du cimetière communautaire, dont la ville de Wattrelos est gestionnaire.

L'augmentation prévue sera de 3 % pour les sépultures " classiques " et de 10 % pour les sépultures cinéraires. (columbariums, cavurnes et concessions de petite taille pour inhumation d'urnes).

Rapport n° 26 – Cimetières Communaux – relèvement des concessions et des droits divers

Comme chaque année à cette période, il convient de revoir les tarifs des concessions dans les cimetières communaux.

Un rapide tour d'horizon des tarifs pratiqués par Lille Métropole Communauté Urbaine (pour le cimetière Communautaire) et par des villes voisines nous amène à proposer l'augmentation suivante pour 2010 : 3% en moyenne pour l'ensemble des tarifs, toutes concessions confondues.

Un tableau comparatif et synthétique est joint à la présente délibération.

J'en ai terminé Monsieur le Maire.

Monsieur le Député – Maire

Je n'ai pas été saisi de demande d'intervention. Je soumetts aux voix ces délibérations.

Rapport n° 25

POUR	:	43	VOIX
CONTRE	:	/	VOIX
ABSTENTION	:	/	VOIX

Rapport n° 26

POUR	:	43	VOIX
CONTRE	:	/	VOIX
ABSTENTION	:	/	VOIX

Nous en arrivons au rapport n° 27 que je vais vous présenter.

Rapport n° 27 – Commissions Municipales – Désignation des membres Délibération modificative

Consécutivement à la dissolution du groupe « Wattrelos Relevons la Tête », Madame DEBLOCK et Monsieur CASTRE siègent désormais sous des étiquettes différentes.

Afin de respecter au mieux leur expression, il est proposé d'ajouter un membre à chacune des 4 commissions créées le 23 avril 2008.

Je n'ai pas été saisi de demande d'intervention.

Rapport n° 27

POUR	:	42	VOIX
CONTRE	:	/	VOIX

ABSTENTION : 1 VOIX (M CASTRE)

Avant de clore la séance, je vous rappelle que vous pouvez consulter le registre synthétisant les décisions prises en vertu de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales. Vous voudrez bien également rester à vos places le temps des signatures d'usage.

La séance est levée à 21 h 10.

Le Maire,

La Secrétaire,